

TIZI-OUZOU, BÉCHAR, SÉTIF... BÉBÉS ABANDONNÉS

## Des nouveaux-nés dans des décharges publiques

P. 6



TRANSPORT DE FONDS, LIVREURS DE MARCHANDISES, CAR-FERRIES...

## Les braquages, le nouveau fléau

P. 6

ISSN : 1112-7449

# MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1819 | Lundi 11 mars 2013 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

RUGBY EN ALGÉRIE

## Benhassan plaide pour la création d'une fédération



P. 17



CHÔMAGE ET RETARD DANS LE DÉVELOPPEMENT

## Ce Sud qui préoccupe le gouvernement

P. 5

LES MÉCANISMES DE LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT S'INTENSIFIENT

# Haro sur l'argent sale !

Qui est en charge de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ? Les autorités publiques ou les banques et les établissements financiers ? Et quels sont les outils à mettre en place pour s'attaquer au fond du problème ?

P. 3



L'AFFAIRE EL KHALIFA BANK REJUGÉE LE 2 AVRIL À BLIDA

## 75 accusés devant le tribunal criminel



Soixante-quinze accusés dans l'affaire El Khalifa Bank sont appelés à comparaître devant le tribunal criminel près la cour de Blida, lors du procès en cassation prévu le 2 avril prochain, a indiqué, hier, à l'APS le premier adjoint du procureur général de cette instance judiciaire, Zerg Erras Mohamed.

P. 5

A PARTIR DE VENDREDI PROCHAIN

## La ligne ferroviaire Thénia-Tizi-Ouzou interrompue

P. 4



1.000

cas de mortalité maternelle sont malheureusement déplorés chaque année en Algérie.

100

millions de litres de lait cru est l'objectif de la production annuelle dans la wilaya de Tébessa, selon les services agricoles.

140.391

places sont offertes actuellement par les moyens de transport des voyageurs (toutes catégories confondues) dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

## Mortalité maternelle, la cote d'alerte !

Quelque 1.000 cas de mortalité maternelle sont enregistrés chaque année en Algérie, a indiqué, samedi à Alger, Kabouya Saïd, professeur et président de l'Association algérienne pour la planification familiale (AAPF).

"En Algérie, entre 810 et 1.000 femmes décèdent annuellement durant l'accouchement, soit 81 cas de décès pour 100.000 naissances", a précisé le président de l'AAPF, en marge d'une rencontre-débat sur "la santé de la femme en Algérie", organisée à l'occasion de la Journée mondiale de la femme.

Ces chiffres qui ne montrent, selon le professeur Kabouya, qu'une partie de l'iceberg "remettent en doute" les bilans officiels sur la prise en charge médicale des femmes dans les maternités.

Selon les chiffres du ministère de la Santé, "plus de 90% des femmes enceintes sont médicalement assistées pendant l'accouchement", ce qui est "contraire avec la réalité", selon l'interlocuteur qui a



noté à l'occasion que le taux de mortalité maternelle dans notre pays est "le plus élevé dans tous les pays du Maghreb".

## Généralisation de l'opération biométrique pour 11 postes consulaires



Le secrétaire d'Etat chargé de la communauté nationale à l'étranger, Belkacem Sahli, effectuera à partir d'hier une visite en France pour superviser la

généralisation de l'opération biométrique à onze postes consulaires, a indiqué samedi le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

M. Sahli entamera son séjour par une rencontre avec les membres de la communauté dans la région parisienne et les représentants du mouvement associatif pour une campagne de sensibilisation sur la nouvelle procédure biométrique et de vulgarisation de l'assurance rapatriement commercialisée par la Société d'assurance de prévoyance et de santé (SAPS), a précisé la même source.

Le secrétaire d'Etat se rendra également à Strasbourg pour le lancement de l'opération biométrique en remettant symboliquement les premiers passeports à leurs titulaires. M. Sahli avait procédé, en janvier dernier, au lancement officiel du passeport biométrique au niveau de sept postes pilotes en France, a rappelé le ministère dans son communiqué.

## Violence conjugale, une priorité de santé publique

Mme Merah, professeur en médecine légale, a déploré la hausse de la violence au sein des couples mariés où de "nombreux époux battent leurs femmes". Elle a, dans ce sens, relevé que 28% des cas de coups et blessures enregistrés en 2012 par les services de médecine légale, à l'échelle nationale, concernaient des femmes battues par leurs maris.

De nombreuses femmes victimes de violence conjugale hésitent de déposer plainte contre leurs maris agresseurs et établissent des certificats, chez des médecins légistes, juste pour "au cas où".

Les raisons qui empêchent les femmes violentées de poursuivre judiciairement leurs maris sont "la crainte de détruire la famille, l'absence de soutien, la crainte d'être rejetées par la société, la méconnaissance de leurs droits et l'espoir de voir un jour leurs maris changer", a-t-elle dit. La violence conjugale doit être considérée comme une "priorité" de santé publique, selon le professeur qui a relevé la néces-

sité de construire des centres d'accueil pour prendre en charge les femmes victimes



## Louisa Hanoune :

" Il est désormais impératif de concevoir l'abrogation du code de la famille en consécration du principe d'égalité des sexes. Il faut changer les mentalités, d'autant que la conjoncture actuelle est favorable aux femmes et leur permet d'apporter leur contribution dans tous les domaines. Il est important de préserver les acquis réalisés au profit de la femme, notamment dans les domaines de l'enseignement, la santé et la sécurité sociale. »

## Mister Univers 1952 fait toujours de la muscu à plus de 100 ans

Le sport ça conserve ! Comme nous le prouve Monohar Aich, un Indien d'âge canonique, entré dans les annales pour avoir remporté en 1952 le titre de Mr Univers. Toujours aussi fringant et bodybuillé aujourd'hui, cet homme en pleine santé va fêter prochainement son cent-unième anniversaire !

Né en Inde le 17 mars 1912, le bodybuilder Monohar Aich va fêter cette année ses 101 ans d'existence. Un véritable record pour cet homme qui en 1952 aura remporté à l'âge de 40 ans le titre de Mr Univers. Surnommé Pocket Hercules, à plus de 100 ans, cet homme continue toujours la pratique de la musculation. Originaire de la province du Bengale, Monohar Aich a grandi durant son enfance dans un milieu extrêmement pauvre dominé encore par l'empire britannique. Enrôlé en 1942 dans la Royal Air Force, c'est au moment d'intégrer la RAF que Monohar Aich découvre le bodybuilding. Une activité que le jeune homme de l'époque ne lâchera plus par la suite pour devenir quelques années plus tard l'un de ses plus fiers représentants. Mais à l'heure où l'Inde se révolte et milite avec Gandhi pour son indépendance, Manohar Aich, qui sert dans l'armée britannique, épouse à son tour la cause anticolonialiste. Une prise de position qui va à l'encontre de sa position dans l'armée et qui l'amènera par la suite à faire de la prison. Là, l'homme a passé le plus clair de son temps à pratiquer le culturisme, aidé de matériel rudimentaire mis à sa disposition par l'établissement pénitentiaire. Après sa sortie de prison, Manohar Aich a alterné petits bulots et pratique de sa discipline pour parvenir à participer enfin à un premier concours de culturisme en 1949. Deux ans plus tard, c'est la consécration pour cet homme d'à peine 1m50, surnommé "Pocket Hercules" (Hercules de poche), qui depuis ne s'est jamais vraiment arrêté en pratiquant encore régulièrement à son âge le bodybuilding.

### Son regret : ne pas avoir pu rencontrer Arnold Schwarzenegger !

Si dans sa vie, Manohar Aich dit avoir été plutôt comblé, un regret toutefois demeure chez cet homme. Celui de ne pas avoir rencontré son homologue Arnold Schwarzenegger, lui aussi sacré Mr Univers en 1969.

## Le "meilleur restaurant du monde" remboursera ses clients malades

Le restaurant danois élu le "meilleur du monde" a annoncé samedi qu'il rembourserait la soixantaine de clients tombés malades après y avoir dîné en février. Ce restaurant de Copenhague, Noma, a indiqué dans un communiqué que des analyses avaient permis de désigner comme origine des vomissements et diarrhées de ses clients un norovirus, cause fréquente de gastro-entérites virales, apporté par le personnel. Après ces analyses, "les clients ont été informés puis il leur a été offert soit de revenir de nouveau dîner soit de se faire rembourser", a rapporté la direction. "Un certain nombre de clients ont déjà accepté de revenir chez Noma", s'est-elle félicitée. Il faut déboursier 1.500 couronnes, soit quelque 200 euros, pour un menu (hors boissons) dans cet établissement, classé au sommet de la gastronomie mondiale en 2010, 2011 et 2012 par le magazine britannique Restaurant. Les autorités sanitaires danoises avaient révélé vendredi que 63 personnes avaient souffert d'une intoxication alimentaire après y avoir dîné entre le 12 et le 16 février.

Noma a expliqué qu'il avait désinfecté ses cuisines trop tard à cause d'un problème de communication interne. "Noma a reçu le premier e-mail, en danois, d'un client danois le 14 février. Cet e-mail a été reçu par un salarié ne parlant pas danois, qui l'a transmis au manager du restaurant le vendredi 15 février". Or celui-ci, après son service, "est parti en week-end sans regarder sa messagerie".

LES MÉCANISMES DE LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT S'INTENSIFIENT

## Haro sur l'argent sale

*Qui est en charge de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ? Les autorités publiques ou les banques et les établissements financiers ? Et quels sont les «outils» à mettre en place pour s'attaquer au fond du problème ?*

PAR SADEK BELHOCINE

La Banque d'Algérie édicte un nouveau règlement relatif à prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent. Il est entré en vigueur après sa publication au Journal officiel, samedi dernier. Selon le document, les banques et les établissements financiers devront se doter d'un «programme écrit de prévention, de détection et de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme». Tout un programme que les banques et les établissements financiers au mode gestion archaïque se seraient bien volontiers passé de mettre en pratique. Les banquiers et leurs homologues des établissements financiers qui éprouvent toutes les peines du monde à remplir leur travail classique devront, dans le même temps, «jouer» le rôle des enquêteurs pour «signaler» les mouvements de fonds suspects à travers un dispositif de relations (correspondants et déclarations de soupçon) avec la Cellule de traitement du renseignement financier (CTRF). Pour cela, la Banque d'Algérie suggère aux banques primaires des normes relatives à la «connaissance de la clientèle». Cette opération exige un «devoir de diligence rigoureux» à l'égard des comptes et opérations pouvant être à risque et «une surveillance vigilante des activités et opérations pouvant être suspectes», avertit la BA qui interdit aux banques et aux établissements financiers d'ou-



Lutte contre le blanchiment d'argent, le nécessaire défi à relever !

vrir des comptes anonymes ou numérotés. Ce nouveau règlement qui vient s'ajouter à ceux déjà existant peut-il être effectivement appliqué sur le terrain ? Il est permis d'en douter. Les raisons : le réseau informel de l'économie algérienne est incontrôlable et sans l'obligation d'utiliser le chèque dans les transactions, il est très difficile de lutter contre le blanchiment d'argent. Paroles d'économistes et d'experts en finances qui estiment qu'il serait vain d'inscrire la lutte contre le blanchiment d'argent dans un agenda précis sans que le terrain soit balisé.

### Report du paiement par chèque

Une première tentative des pouvoirs publics a échoué. Dans la loi de finances complémentaire de 2010, il est introduit une mesure qui vise à combattre le phénomène. La mesure, définit le seuil applicable aux opérations de paiement devant être effectuées par les moyens de paiement à travers les circuits bancaires pour les transactions financières dépassant les 500.000 DA. Un texte d'application précise les modalités. L'article 2 de ce texte d'application précise explicitement

que «tout paiement qui excède la somme de 500.000 DA doit être effectué par les moyens de paiement suivants : chèque, virement, carte de paiement, prélèvement, lettre de change, billet à ordre et tout autre moyen de paiement scriptural. Cette obligation s'applique également aux opérations de paiement partiel d'une même dette volontairement fractionnée et dont le montant global est supérieur à 500.000 DA». Mais l'application de cette obligation a été reportée, suite aux émeutes de 2011, dont, dit-on, seraient derrière les barons du marché informel qui seraient très actifs dans le commerce des produits de base, notamment l'huile et le sucre qui avaient connu à cette période une hausse de prix substantielle, due à l'obligation de payer par chèque qui imposait en même temps le paiement par les grossistes de la taxe sur

la valeur ajoutée (TVA). Une taxation à laquelle le marché informel échappe jusqu'à présent. Argument avancé par le gouvernement pour surseoir à cette mesure : la préservation de la stabilité sociale. On retrouve aussi cet argument pour la lutte contre le commerce informel de la devise qui alimente en grande partie le commerce informel et permet de «blanchir» une masse importante d'argent sale. Paradoxe ! Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia, dont le département s'est engagé avec force et détermination à «éradiquer le commerce informel», estime, cependant «utile» le marché parallèle de la devise. Par utile, le ministre de l'Intérieur entend expliquer que le change au noir qui se pratique à une très large échelle en Algérie où les simples citoyens, hommes d'affaires et les patrons de PME, s'alimentent directement après du marché noir pour voyager, faire tourner leurs affaires. En somme, une utilité socio-économique qui est «une sorte de soupape de sécurité» pour tout le monde, autant pour ceux qui font de grosses affaires, que ceux qui font tourner l'économie nationale en important leurs matières premières, que le simple citoyen. Autant dire que le nouveau règlement de la Banque d'Algérie sera «oublié» dans quelques jours. Est-ce un effet d'annonce ? Sans doute, sera-t-il ainsi si la volonté politique de s'attaquer frontalement aux sources qui génèrent le blanchiment d'argent, le commerce informel et de faire en sorte que la traçabilité, à travers le paiement par chèque des transactions commerciales, soient généralisée et surtout obligatoire.

S. B.

CLIMAT DES AFFAIRES

## Le gouvernement promet une amélioration

PAR RAYAN NASSIM

Le gouvernement est décidé à créer les conditions d'une facilitation de l'acte d'investir pour relancer le climat des affaires en Algérie, et donc améliorer le classement "doing business" de la Banque mondiale (BM), a indiqué, hier, à Alger le ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, Chérif Rahmani.

M. Rahmani a affirmé la volonté du gouvernement d'engager d'abord des réformes des procédures administratives en vue de simplifier l'acte d'entreprendre, lors de l'installation d'un comité chargé de l'amélioration de l'environnement des affaires en Algérie.

Le climat des affaires «reste peu favorable faute d'un cadre de coordination, de suivi et d'évaluation adéquat», a reconnu

M. Rahmani devant les membres de ce comité constitué notamment de représentants des ministères de l'Industrie, de l'Habitat, des Finances, de la Justice, du Travail et de l'Emploi, d'organisations patronales et de l'Union générale des tra-

vailleurs algériens (UGTA). L'objectif essentiel de la création de cette instance est de prendre des décisions concrètes pour progresser dans le prochain classement "doing business" de la BM, a-t-il dit, déplorant le fait que l'Algérie est classée 153<sup>ème</sup> à l'échelle mondiale sur plus de 180 économies.

«Le classement de l'Algérie à cette position n'est pas de son niveau en comparaison avec des économies similaires», a-t-il estimé.

Il a appelé dans ce sens à la diversification de l'économie nationale et la limitation de sa dépendance au secteur des hydrocarbures et aux importations, tout en rappelant les mesures déjà prises par l'Etat pour promouvoir l'investissement et rendre le climat des affaires plus attractif.

D'autres mesures sont en cours de finalisation pour donner une confiance aux investisseurs, ce qui permettra «de crédibiliser les politiques de l'Etat», a souligné M. Rahmani, lors de cette cérémonie à laquelle ont assisté des représentants de la BM ainsi que des chefs d'entreprises.

R.N.

SOUS LA PLUME

## L'œil du cyclone

PAR SORAYA HAKIM

Blanchir l'argent sale ne pourra plus se conjuguer au futur. Because ? Le nouveau règlement de la Banque d'Algérie contre le blanchiment d'argent est entré en vigueur Alléluia ! Publié au Journal officiel, il devient donc un acte de foi. Mais concrètement comment vont opérer toutes les institutions financières qui doivent prévenir, détecter et lutter contre le blanchiment de capitaux ainsi que le financement du terrorisme.

On se souvient qu'en 2011 il avait été question d'instaurer le chèque de 500.000 DA pour toute transaction, une décision qui a fait «tchoufa». Aujourd'hui que la décision est quasi officielle, on donne le gâteau empoisonné aux banques et aux établissements financiers.

Mais que devient alors la cellule du renseignement financier créée en 2002 et opérationnelle en 2005, celle-ci devrait aussi être de la partie aux côtés des banques pour débusquer les soupçons de blanchiment d'argent.

Un blanchiment qui, à la faveur du terrorisme durant la décennie noire, a été le mode opératoire par excellence

d'une certaine caste dans la nébuleuse terroriste et aussi dans les sphères du pouvoir.

Les nouveaux milliardaires que l'on comptait sur les doigts d'une seule main dans les années 70 se sont multipliés à l'infini avec la baraka de l'informel.

Dans l'immobilier, le blanchiment est roi. Les promoteurs tirent les ficelles. De toute évidence, le foncier et l'immobilier sont les espaces par excellence de blanchiment où l'on trouve pêle-mêle notaires, avocats qui se gardent bien de déclarer les opérations douteuses.

Les scandales de Sonatrach sont en quelque sorte le détonateur pour faire le ménage dans la «maison Finances» algériennes où trop d'abus ont été commis sans que l'Etat ait mis le holà ! Il semblerait que nous entrions dans une nouvelle ère de moralisation de l'Etat quoique les textes de loi existent déjà.

Il suffit tout juste de les appliquer. Gageons que la volonté existe pour relever les défis de la lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux. Que demande le peuple ?

S.H.

L'UN DES RARES PAYS À S'AUTO-ÉVALUER EN AFRIQUE

## L'exemple Algérie

L'Algérie est l'un des rares pays en Afrique à s'auto-évaluer dans le cadre du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), a indiqué dimanche à Alger le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel.

PAR LAKHDARI BRAHIM

« Nous sommes l'un des rares pays en Afrique et dans le monde arabe qui s'adonne à cet exercice (auto-évaluation) », a déclaré M. Messahel lors d'une conférence-débat à l'occasion de la célébration du 10ème anniversaire de la création du MAEP.

Il a précisé que cet exercice se fait, chaque deux ans, à travers un rapport d'étape sur la mise en œuvre du programme d'action national en matière de gouvernance, élaboré par des experts de tous les domaines.

Il s'agit d'une radioscopie "la plus objective possible" sur les performances de l'Algérie en matière de gouvernance politique, de développement des entreprises et de gouvernance économique et sociale, a-t-il ajouté, relevant que ce rapport a été conçu "conformément aux critères universels" en la matière.

De son côté, l'ambassadeur conseiller, Rabah Hadid, s'est penché sur le 2ème rapport d'étape sur la mise en œuvre du programme d'action national en matière de gouvernance publié en juillet 2012, mettant en exergue l'attachement de l'Algérie à ses engagements vis-à-vis du MAEP.

Il a indiqué que ce 2ème rapport, qui rend



Abdelkader Messahel.

compte des principaux développements intervenus entre 2009 et 2011 dans la mise en œuvre du programme d'action, s'inscrit dans "la détermination et la volonté constante d'œuvrer à l'approfondissement de la démocratie en Algérie, au renforcement de l'Etat de droit et la participation accrue de la société civile au développement durable du pays".

Il a précisé que ce document fait ressortir également l'ampleur et la portée des nouvelles réformes politiques, économiques et sociales que le président de la République a lancées dans son discours à la nation le 15 avril 2011. L'Algérie fait partie du MAEP dont la création a été initiée par le président de la

République, M. Abdelaziz Bouteflika, aux côtés de ses homologues sud-africain et nigérian.

L'Algérie a été également un des premiers pays à être évalué dans le cadre du MAEP, en présentant deux rapports d'étape en 2009 et 2012 sur la mise en œuvre de son programme

d'action national sur la gouvernance qui a intégré les recommandations issues de l'évaluation.

Ce mécanisme, qui vient dans le prolongement du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad), se veut un instrument de promotion de la bonne gouvernance sur la base de l'appropriation et du partenariat entre toutes les parties prenantes à la vie politique, économique et sociale.

A cet effet, les évaluations de l'état de la gouvernance s'effectuent en référence à des normes, standards et indicateurs destinés à réaliser les objectifs de la Déclaration de l'Union africaine (UA) sur la démocratie et la bonne gouvernance politique, économique et sociale.

Les évaluations concernent aussi l'impact des politiques sur le développement socio-économique, en particulier leur incidence sur la réduction de la pauvreté, du chômage et du sous-emploi, ainsi que sur la protection de l'environnement.

L'adhésion des pays au MAEP est volon-

taire et à ce jour, 17 des 33 pays membres ont achevé leur auto-évaluation et ont fait l'objet d'évaluation par les pairs au cours des réunions des chefs d'Etat et de gouvernement de ce mécanisme.

S'appuyant à tous les niveaux sur les compétences africaines, le MAEP contribue, en outre, à renforcer les capacités nationales, régionales et continentales dans tous les volets de la gouvernance.

En ce sens, le mécanisme, unique au monde, s'est révélé au sein des pays participants, utile en ce qu'il a mis en relief non seulement les progrès, mais aussi les défis qui nécessitent d'être priorités selon une approche participative.

Le MAEP a ainsi généré entre pays participants des flux croissants d'échanges, notamment sur les bonnes pratiques identifiées lors des évaluations.

L.B.

A PARTIR DE VENDREDI PROCHAIN

### La ligne ferroviaire Thénia-Tizi-Ouzou interrompue

La ligne reliant la ville de Tizi-Ouzou à Thénia sera fermée au trafic ferroviaire à partir du 15 mars prochain en raison de travaux d'électrification et de modernisation de cette ligne, annonçait, hier, la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF).

Les travaux engagés sur cette ligne ferroviaire, qui se caractérise par un tracé sinueux dans un état de vétusté avancé engendrant des retards importants et une vitesse de circulation insuffisante avec des incidents fréquents, portent sur sa modernisation pour l'exploitation de trains électriques de dernière génération, ajoute-t-on de même source.

D'importants travaux, qui n'interfèrent pas avec le tracé de la ligne existante ont déjà eu lieu. Ils avaient été réalisés par tronçons, avec maintien du trafic sur la ligne existante, précise-t-on.

"Au vu de l'ampleur des travaux restants et les contraintes d'interférence avec le tracé de la ligne existante (chevauchements, cisaillements), la poursuite des travaux nécessite la fermeture temporaire de la ligne au trafic ferroviaire", ajoute la SNTF.

RÉSOLUTION DE LA CRISE MALIENNE

### Le rôle de l'Algérie souligné

L'envoyé spécial du ministère des Affaires étrangères norvégien pour le Sahel, M. Kai Eide, a souligné hier, l'importance du rôle de l'Algérie dans la résolution de la crise malienne.

"Les perspectives de l'Algérie pour résoudre la crise malienne sont très importantes", a déclaré l'émissaire norvégien à l'issue de son entretien avec le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel.

"Nous essayons de nous engager dans la préparation des élections au Mali et aider les réfugiés maliens pour qu'ils retournent à leurs villes au nord du Mali", a-t-il souligné.

M. Eide a indiqué, en outre, avoir évoqué avec M. Messahel la coopération dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, tout en plaidant pour l'approfondissement des relations bilatérales entre les deux pays.

APS

LE FRONT SOCIAL EN ÉBULLITION À BOUMERDÈS

## Les corps communs de plusieurs directions protestent

PAR TAHAR OUNAS

Les travailleurs des corps communs de huit administrations de wilaya ont exprimé hier leur colère devant leurs directions respectives pour protester contre la circulaire du Premier ministre Abdelmalek Sellal sous le numéro 553 du 25 février 2013, qui stipule l'augmentation de 10 % dans les salaires de cette catégorie de travailleurs. Cette action de protestation a été décidée le week-end dernier lors d'une réunion des sections syndicales rattachées à l'UGTA, ayant débattu la décision du Premier ministre ainsi que la plateforme de revendications composée de 18 points des corps communs de l'administration. Les manifes-

tants ont réclamé la révision du régime indemnitaire tout en qualifiant la dernière décision du gouvernement « de mascarade ».

« Elle ne répond plus à nos doléances, au contraire, cette augmentation honteuse n'apaisera pas les esprits des travailleurs des corps communs », dénonce l'un des manifestants. Tout le personnel a déserté les lieux de travail pour rejoindre la protesta afin de se faire entendre. Les protestataires ont réclamé la revalorisation des salaires de 50 % du salaire brut, l'intégration des ouvriers des corps communs et professionnels qui travaillent depuis plusieurs années comme des contractuels et ce conformément au décret 08/315 du statut particulier des travailleurs de l'éducation, instauration de la prime de

transport, panier et du système de la prime de rendement, augmentation de la prime de la femme au foyer, l'augmentation de la prime du rendement jusqu'à 40 % ainsi que la promotion des fonctionnaires et travailleurs ayant une expérience professionnelle égale ou supérieure à 10 ans de service. Les directions des travaux publics, de l'éducation, ressources hydrauliques, jeunesse et sport, des domaines et la conservation foncière, de l'emploi et celle de la pêche, ont été totalement paralysées par ce débrayage des corps communs qui menacent de réinvestir le terrain en cas de non satisfaction de leurs revendications.

T. O.

BOUDOUAOU, BANDITISME

## Un groupe de malfaiteurs démantelé

Un réseau de malfaiteurs composé de quatre individus a été démantelé, en fin de semaine écoulée, par la brigade mobile de la police judiciaire de la circonscription administrative de Boudouaou à 15 km à l'ouest du chef-lieu de wilaya de Boumerdès, a indiqué, jeudi, un communiqué de la sûreté de wilaya. L'âge des mis en cause varie entre 20 et 30 ans, originaires de la localité précitée et sont spécialisés dans le vol par effraction. Ils ont semé des années durant la panique parmi la population locale en cambriolant-

notamment des domiciles et habitations individuelles. Ce groupe de malfaiteurs a été mis hors circuit grâce aux plaintes déposées par des victimes auprès des services de sécurité qui n'ont pas tardé à enclencher l'enquête et les investigations. Selon le document de la police, ce groupe est suspecté, également, d'agressions à l'encontre d'autrui notamment dans des lieux publics à l'instar du marché hebdomadaire de la ville. Deux mis en cause ont été mis sous détention par le magistrat instructeur près le tribunal de

Boudouaou. La petite criminalité a connu une hausse vertigineuse l'année écoulée. Durant cette période, les services de sécurité avaient traité 924 affaires impliquant 1.389 personnes dont 59 femmes, 47 mineurs et quatre ressortissants étrangers, Maliens et Syriens notamment. Pas moins de 314 individus avaient été écroués, 550 autres ont fait l'objet de citation directe et 23 autres inculpés ont été mis sous contrôle judiciaire par les autorités judiciaires compétentes.

T. O.

CHÔMAGE ET RETARD DANS LE DÉVELOPPEMENT

# Ce Sud qui préoccupe le gouvernement

*Ca bouge dans le sud du pays où le mécontentement va crescendo parmi, notamment, les franges juvéniles. Chômage et mal-vivre frappent, en effet, de plein fouet ces franges qui n'ont eu de cesse d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur une situation qui n'a que trop duré à leurs yeux.*

PAR KAMAL HAMED

Leurs appels de pied ne semblent pas avoir trouvé d'écho favorable auprès des pouvoirs publics tant ces derniers n'ont pas réussi, malgré quelques mesures prises en vue de répondre aux préoccupations exprimées de vive voix, à satisfaire ces doléances, nombreuses, très nombreuses, il faut le dire. C'est surtout le chômage auquel font face les jeunes des vastes régions du sud du pays qui pose problème. Un problème pour lequel ils ont initié plusieurs actions de protestations au Sud, comme à Alger. Ils reprochent notamment aux autorités de les marginaliser et citent comme exemple leur « exclusion » du marché du travail dans



les compagnies pétrolières, Sonatrach en tête, qui opèrent dans le sud du pays. Les responsables de Sonatrach sont en effet pointés du doigt puisqu'ils sont accusés de favoriser le recrutement des jeunes et des moins jeunes du nord du pays. Ils dénoncent aussi les entreprises privées chargées du recrutement qu'ils considèrent, à juste titre d'ailleurs, comme de véritables négriers des temps modernes. Et ce n'est certainement pas pour rien que le ministre du Travail, Tayeb Louh, a dénoncé lui aussi ces entreprises alors que son collègue de l'Intérieur, Daho Ould Kablia en l'occurrence, vient d'annoncer l'obligation de passer par l'agence nationale de l'emploi (Anem), un organisme public pour le

recrutement. En tout cas le Comité national pour la défense des droits des chômeurs (CNDDC), très actif dans le sud du pays, passe à l'offensive et lance un appel à une marche pour ce jeudi 14 mars. Une marche qui aura pour cadre la ville de Ouargla et sur laquelle compte ce comité pour mobiliser le plus grand nombre de chômeurs possibles et ce, afin d'interpeller le gouvernement sur cette déplorable situation. Selon les animateurs de ce comité cette marche se veut aussi une réponse au Premier ministre, Abdelmalek Sellal, à qui il est reproché d'avoir tenu des propos blessants à l'égard des jeunes mécontents. En outre ce comité veut aussi s'élever contre ce qu'il appelle le « harcèlement judi-

ciaire » auquel font face les jeunes chômeurs mécontents, dont certains sont poursuivis en justice. Cette action de protestation, de par ses conséquences, est prise très au sérieux par les autorités et on comprend mieux pourquoi le ministre de l'Intérieur s'est empressé de dire qu'il n'y a aucune différence entre le Sud et le Nord. Car cette marche qui cristallise le mécontentement d'une partie de la population du Sud intervient dans un contexte régional particulier marqué par l'émergence de troubles dans plusieurs pays voisins de l'Algérie. Le sud du pays a indéniablement grand besoin d'une prise en charge beaucoup plus efficace qu'elle ne l'est maintenant. Il est vrai que l'Etat a fourni moult efforts pour le développement de la région comme l'atteste si bien les différents programmes spéciaux. Des programmes pour lesquels de faramineuses enveloppes financières ont été mobilisées. Ainsi, selon le ministre de l'Intérieur l'Etat a consacré, de 2000 à 2012, 495 milliards DA pour le développement du Sud. Mais cela demeure apparemment très insuffisant pour pouvoir venir à bout de incommensurables problèmes qui se posent et qui préoccupent au plus haut point le gouvernement qui doit les prendre à bras-le-corps et ne pas se suffire uniquement de mesures conjoncturelles ou mal réfléchies et donc mal élaborées. En somme aux grands maux, il faut les gros moyens. **K. H.**

MOULOUD HEDIR, SPÉCIALISTE EN COMMERCE EXTÉRIEUR

## « On ne sait pas pourquoi l'Algérie n'est pas admise à l'OMC »

PAR LARBI GRAÏNE

« L'Algérie est actuellement la plus vieux négociateur pour l'accès à l'OMC (Organisation mondiale du commerce). Nous faisons du tort à notre pays et à son image en n'expliquant pas pourquoi ça bloque » a fait observer hier à Alger Mouloud Hedir, consultant auprès du Forum des chefs d'entreprise (FCE) et ancien directeur général du commerce extérieur de 1996 à 2001, au sujet du processus d'adhésion de l'Algérie à l'OMC. Hedir était l'invité du Forum économique d'El Moudjahid, pour débattre de l'évolution du système de commerce extérieur et du dossier d'accession de l'Algérie à l'OMC.

Ce n'est pas la seule critique que le conférencier émettra du reste sur le processus d'adhésion de l'Algérie à l'OMC. Il insistera en tous cas sur l'importance de dire exactement sur quel obstacle achoppe l'adhésion mais également d'assumer publiquement ses choix. Et d'expliquer que « l'Algérie peut refuser d'accéder à l'OMC pour X raison mais à charge pour elle de motiver publiquement ce refus en disant clairement que telle condition ne nous arrange guère. Tout le monde alors comprendra ». « La Chine, a-t-il ajouté, qui était avant l'Algérie le vieux négociateur, a fini au terme d'un processus de négociations ardu avec l'OMC, par dire non à l'adhésion tout en expliquant pourquoi. Elle, qui est un pays où vivent 600.000 paysans, s'était rendu compte que les conditions qui lui sont imposées sur les concessions de terres agricoles, étaient impossibles à satisfaire car elles risquaient de détruire l'agriculture ». « Une fois ce refus catégorique exprimé par les Chinois, l'OMC a revu sa position et la Chine a été enfin admise en 2001 » a-t-il rappelé. Le conférencier a à peine lais-

sé entendre que la non adhésion de l'Algérie à cette organisation du commerce mondiale traduit un manque de volonté politique. Et Mouloud Hedir d'asséner « on a raté le premier rendez-vous avec l'OMC fin 1994, lors des accords de Marrakech au moment de la création de cette organisation, l'entrée à l'OMC était très simple, on y accédait en faisant acte de candidature, beaucoup de pays africains ont pu y accéder à cette époque, mais depuis, il y a eu un durcissement des conditions d'entrée ».

Soulevant la problématique des pays pétroliers, le conférencier soulignera que tous les pays qui ne l'ont pas encore fait, veulent adhérer à l'OMC, rappelant que des pays pétroliers comme le Venezuela, le Mexique ont rejoint l'Organisation du commerce mondial. « L'Iran, la Libye et l'Irak auraient bien voulu le faire mais ils en sont empêchés politiquement » a-t-il expliqué. « L'originalité de l'OMC est qu'elle impose des règles négociées même si elles sont injustes, elles s'appliquent à tout le monde et un pays qui s'estime lésé

peut solliciter un arbitrage ». Selon lui « 97 % des flux mondiaux se font dans l'espace de l'OMC ». « L'Algérie, a-t-il ajouté, ne peut se permettre de rester en dehors ». Plus loin il fera remarquer « que peut-être l'OMC n'est pas intéressée pour inclure notre pays puisque l'économie algérienne est une économie ouverte » (qui importe diverses marchandises de tous les pays du monde). « Si le port d'Alger s'arrête de fonctionner pendant 3 jours, ça va avoir des répercussions immédiates dans tout le pays » a-t-il noté. Hedir estime que « l'Accord d'association avec l'Union européenne » ne peut pas « nous aider à adhérer à l'OMC comme ça été dit ».

Il ne pense pas non plus que c'est cet accord qui est derrière le blocage de l'adhésion de l'Algérie à l'OMC comme l'avait soutenu l'ex-ministre du Commerce, El Hachemi Djaâboub. Pour lui il faut que « l'Algérie se réapproprie le commerce extérieur ».

Tout en estimant que l'économie algérienne est une économie « ouverte », le

conférencier soutient que cette ouverture n'est pas « assumée ». Il a estimé que la règle des 49/51 est anti-économique, en ce sens qu'elle décourage l'investisseur étranger à venir produire chez nous. « Dès le moment dira-t-il où vous lui posez des conditions draconiennes, il se dira pourquoi produire en Algérie des choses qu'il peut nous vendre à partir de chez lui ». Revenant sur la question des subventions, Hedir estime que « l'Algérie subventionne des produits importés dont le bénéfice va directement à l'exploitant étranger ». « Ailleurs on fait des tarifs douaniers pour limiter l'importation d'un produit, chez nous on fait le contraire, il faut certes aider les couches défavorisées mais il faut trouver d'autres mécanismes, il y a beaucoup de gens qui peuvent acheter le pain à son prix réel » a-t-il insisté. Selon lui l'Algérie « doit avoir le courage de poser sur la table des négociations avec l'OMC tous les problèmes, y compris le statut des entreprises publiques auxquelles on a assigné une fonction bien précise, Sonatrach compris. » **L. G.**

L'AFFAIRE EL KHALIFA BANK REJUGÉE LE 2 AVRIL PROCHAIN

## 75 accusés devant le tribunal criminel de Blida

PAR INES AMROUDE

Soixante-quinze accusés dans l'affaire El Khalifa Bank sont appelés à comparaître devant le tribunal criminel près la cour de Blida, lors du procès en cassation prévu le 2 avril prochain, a indiqué, hier, à l'APS le premier-adjoint du procureur général de cette instance judiciaire, Zerg Erras Mohamed. Des convocations ont été également envoyées à plus de 300 témoins, a-t-il ajouté, précisant que 50 parties civiles sont concernées par ce procès. Le même responsable a indiqué que le procès sera présidé par le juge Antar

Menouar, expliquant qu'il ne pouvait prévoir sa durée (du procès) au vu du grand nombre d'accusés et de témoins.

« La question dépend également de la seule appréciation du juge chargé de ce dossier », a-t-il précisé. La Cour suprême a décidé d'accepter, le 19 janvier 2012, les pourvois en cassation introduits par la défense et le ministère public dans cette affaire. Le tribunal criminel près la cour de Blida avait jugé cette affaire en première instance en mars 2007, en présence de 94 accusés. Il avait par ailleurs jugé par contumace 10 accusés en fuite, dont le principal mis en cause, Abdelmoumène Rafik

Khelifa. Les accusés avaient été jugés notamment pour les chefs d'inculpation d'association de malfaiteurs, vol qualifié, escroquerie, abus de confiance et falsification de documents officiels ».

Des peines, allant jusqu'à la perpétuité avaient été prononcées à l'encontre des principaux accusés, dont le responsable du groupe Khalifa, Abdelmoumène Rafik Khelifa. La justice avait été saisie pour cette affaire après que la Banque d'Algérie eut constaté en 2003 un trou de 3,2 milliards DA dinars dans la caisse principale de la banque El Khalifa, rappelle-t-on.

**I. A.**

TRANSPORT DE FONDS, LIVREURS DE MARCHANDISES, CAR-FERRIES...

# Les braquages, le nouveau fléau

En l'espace de deux mois seulement, plus d'une trentaine de braquages contre des livreurs de marchandises, car-ferries et transports de fonds appartenant à des entreprises privées et publiques ont été enregistrés.

PAR SOFIANE ABI

Les braquages se sont multipliés durant ces deux derniers mois à travers plusieurs villes du pays. Les bandes de malfaiteurs, contrairement aux années précédentes, semblent décidées de diversifier leurs attaques. L'attaque contre un car-ferrie appartenant à la Sarl Sovac (concessionnaire de véhicules) à El Achir, impliquant onze personnes est une preuve de cette montée inquiétante des braquages.

Pis encore, les attaques perpétrées contre les usagers de la route Est-Ouest se sont multipliées depuis le début de l'année en cours. Cela dit, depuis le 1er janvier 2013, pas moins de vingt braquages d'automobilistes ont été recensés par les services de sécurité. Des braquages dont les auteurs sont souvent de jeunes individus encagoulés qui agissent avec l'aide très précieuse de complices... femmes. La criminalité est en passe de devenir un sérieux casse-tête pour les services de sécurité vu le développement, très inquiétant, des techniques utilisées par les malfaiteurs. Les bandes de malfaiteurs sont souvent armées de gourdins, bars de fer, fusils harpon, couteaux, épées et parfois même de fusils de chasse et autres bâtons électriques, avec lesquels ils agressent les usagers de la route.

Si les agressions sont souvent commises contre les automobilistes empruntant les



voies rapides, notamment l'autoroute Est-Ouest, les attaques contre les livreurs de marchandises et les transporteurs de recettes journalières des entreprises sont de plus en plus signalées. Chiffres à l'appui, depuis le début de l'année 2013, les bandes armées sont déjà à une trentaine d'attaques contre ces cibles. Dans la commune de Barika, à une soixantaine de kilomètres du chef lieu de Batna, un livreur de produits cosmétiques et de couches bébés a été la cible d'un gang armé de couteaux. En effet, des individus se sont emparés, après avoir tabassé le chauffeur, d'une somme d'argent estimée à 22 millions de centimes que le livreur, originaire d'Alger, a récupérée auprès de ses clients.

Un véhicule de Sonelgaz ciblé par des assaillants

Non loin de Batna, cette fois-ci à Annaba, quatre employés de la Sonelgaz, dont deux femmes, ont fait l'objet d'une attaque perpétrée, le 7 mars en cours, par cinq individus.

Ces derniers, munis d'armes blanches, ont attaqué lesdits agents de la Sonelgaz, qui étaient à bord d'un véhicule de service de marque Toyota Prado, dans la commune d'El Bouni, les dépossédant de leurs téléphones portables, de sommes d'argent et des bijoux appartenant aux deux femmes. Au cours des investigations, les gendarmes ont pu identifier, à partir des décryptages des victimes, les assaillants qui seront, quelques heures après, interpellés.

Un car-ferrie attaqué à El-Achir

Les braquages sont en passe de devenir légion pour les malfras. Ces derniers ont encore une fois agi contre un car-ferrie transportant sept véhicules de marque Volkswagen Caddy, appartenant au concessionnaire Sovac, après celui perpétré, il y a plus de six mois, sur la route de Bordj Bou-Arréridj. Les assaillants au nombre de douze ont réussi, lors de ce braquage, de voler sept véhicules avant de prendre la fuite. Toutefois, après l'enquête diligentée par les gendarmes de Bordj Bou-Arréridj, onze sur les douze auteurs ont été interpellés et les véhicules récupérés. Sept d'entre eux ont été placés sous mandat de dépôt et les autres remis en liberté provisoire, tandis que neuf autres suspects, identifiés de la wilaya de Tébessa, dont deux repris de justice, demeurent activement recherchés. Toujours à Bordj Bou-Arréridj, la Gendarmerie a été avisée par la sûreté de wilaya de Bouira sur le braquage dont a été victime le nommé S. H., 46 ans, chauffeur, demeurant à Alger, à bord d'un car-ferrie transportant six véhicules de marque Volkswagen Caddy.

La victime a dû s'arrêter à hauteur de l'échangeur d'El Achir suite à une défaillance

mécanique. "Au même moment, il a été accosté par des malfaiteurs munis de couteaux, à bord d'un véhicule de marque Dacia Logan, immatriculé à Mostaganem, qui l'ont embarqué à bord de leur véhicule, tout en laissant le car-ferrie sur place, pour le conduire en direction de Bouira, où ils l'ont abandonné vers 0h20, au lieu dit Ain Erriche, commune d'Aomar", selon la Gendarmerie nationale. "Les investigations entreprises par les gendarmes enquêteurs ont conduit à l'interpellation dans les wilayas de Tébessa, Skikda, Alger et Constantine de huit personnes impliquées dans cette affaire ainsi que le chauffeur du car-ferrie qui s'est avéré être un complice". Deux complices demeurant à Bir El-Ater (Tébessa) ont été interpellés par les gendarmes qui ont récupéré le car-ferrie à la cité El Matar.

Braquage dans une bijouterie à Bouchaoui

Le propriétaire d'une bijouterie, située à Bouchaoui, avait été braqué par deux jeunes individus, âgés de 30 et 36 ans, qui l'avaient dépossédé de 150 g d'or en bijoux ainsi que d'une importante somme d'argent et ce, avant de prendre la fuite. L'affaire remonte à février passé.

En effet, l'enquête diligentée par les éléments de la sûreté de Chéraga a permis d'interpellier le 5 février dernier au niveau du quartier de Ruisseau les auteurs de l'attaque perpétrée contre le bijoutier en question. Les dits malfaiteurs, ont écoulé une partie de la marchandise volée au marché parallèle de vente de bijoux au Ruisseau. Une technique très connue par les policiers qui savaient très bien que les bijoux volés allaient être revendus à Ruisseau.

Chose qui a poussé les enquêteurs à infiltrer ledit marché noir à la recherche des bijoux volés et surtout pour identifier les auteurs de l'attaque et les arrêter. S. A.



TIZI-OUZOU, BÉCHAR, SÉTIF... BÉBÉS ABANDONNÉS

## Des nouveaux-nés dans des décharges publiques

Des mères en arrivent, de nos jours, à abandonner leur propre chair dans des décharges publiques ; un phénomène qui malheureusement prend de l'ampleur.

Après l'affaire de Tizi-Ouzou, où un nouveau-né avait été découvert, en janvier dernier, dans une décharge publique, dissimulé dans un sac en plastique, voilà que deux autres bébés sont découverts dans les mêmes conditions à Béchar et à Sétif. Dans deux communiqués dif-

férents, datant des 9 et 10 mars courant, la Gendarmerie nationale a annoncé que ses éléments ont découvert deux nouveaux-nés, un de sexe féminin et l'autre de sexe masculin, respectivement à Béchar (9 mars) et Sétif (10 mars), abandonnés, tous deux, dans des décharges publiques, enfouis dans des sacs en plastique. Malheureusement, le bébé trouvé à Sétif, plus exactement à Hammam Sokhna, n'a pu résister au froid glacial de cette nuit du 9 mars.

Le corps du bébé a été déposé à la morgue de l'hôpital d'El-Eulma. Suite à cette découverte, les gendarmes d'El-Eulma ont ouvert une enquête afin d'identifier la maman et déterminer les raisons l'ayant poussée à abandonner son enfant. L'abandon de nouveaux-nés est un phénomène qui prend de l'ampleur et qui nécessite, absolument, de nouvelles lois beaucoup plus sévères contre les parents. Ce qui s'est produit à Tizi-Ouzou ou bien avant à Blida et à nou-

veau à Béchar et Sétif sont autant de signaux d'alarme d'un phénomène en vogue.

Il est à rappeler qu'en Algérie, on compte annuellement près de 5.000 bébés nés sous "X" (chiffre donné par le Forem), de ce fait d'où il est grand temps de passer à l'action pour éviter que d'autres bébés innocents ne soient victimes de tels agissements.

S. A.

FOIRE AGROALIMENTAIRE DE COLOGNE "ANUGA"

# L'huile d'olive algérienne présente en force

Les organisateurs du salon international agroalimentaire de Cologne (Allemagne) "Anuga" souhaitent une participation conséquente des opérateurs économiques algériens producteurs et exportateurs d'huile d'olive.

PAR AMAR AOUIMER

Cet évènement, prévu du 5 au 9 octobre prochain dans cette ville de Rhénanie Westphalie, a lieu tous les deux ans et s'intéresse, notamment aux produits agricoles bios. Un exportateur algérien d'huile d'olive ayant une huilerie dans la banlieue d'Alger, nous a affirmé, hier, qu'après avoir pris part à la foire internationale agroalimentaire de Berlin "Logistica" où il a exposé l'huile d'olive de qualité, un produit typiquement du terroir, il est maintenant convié au salon de Cologne. La Chambre algéro-allemande de commerce et d'industrie (AHK) lui recommande, en effet, de prendre part à cette importante manifestation économique et commerciale bien prisée par les entreprises étrangères venant de tous les continents. "J'ai reçu une commande plus de 100.000 litres d'huile d'olive à exporter, mais je vais



surtout faire connaître le label de mon produit qui est très sollicité par les consommateurs allemands" a-t-il dit. Le Fonds spécial de promotion des exportations (FSPE) prévoit une aide de l'ordre de 80 % pour les entrepris-

es algériennes participant aux foires et salons internationaux se déroulant à l'étranger. Ce pourcentage couvre, notamment, les frais et dépenses inhérents au transport des exposants, aux frais de séjour et à

l'acheminement des échantillons et marchandises qui seront en exposition. Il ajoute : "Mon produit devient de plus en plus demandé à l'étranger en raison de sa pureté et de sa légèreté. Cette huile ne contient pas de conservateurs et peut être dégustée et consommée à long terme". Les promoteurs d'Anuga ont pour mission d'exposer les produits de l'alimentation et du commerce pour montrer la qualité des marchandises exposées lors de cette "Food & Beverage world". Ils soulignent "qu'Anuga est un pur commerce équitable avec une haute qualité des visiteurs", ajoutant que "c'est le concept de foire et le programme-cadre sur les produits et les besoins de l'alimentation et boissons et l'industrie à vocation internationale ainsi que toute autre Food & Beverage Fair. Lors de ce salon réunira les exposants et les visiteurs en provenance de presque tous les pays dans le monde pour les transactions transfrontalières et les contacts".

Les principaux produits exposés sont notamment les aliments biologiques, les aliments fonctionnels, les aliments surgelés et les boissons chaudes, la bonne nourriture, la boulangerie (pain), mais également les produits alimentaires réfrigérées, les produits de santé, les produits laitiers et les produits de restauration des technologies (viande), etc. A. A.

PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR EN ALGÉRIE

## Appel à la mise en place d'un plan national

PAR INES AMROUDE

La mise en place d'un plan national pour la prise en charge de la douleur en Algérie revêt une importance primordiale, a estimé samedi à Alger le professeur Nadia Fellah, spécialiste de la douleur au CPMC d'Alger et membre de l'Association algérienne de traitement de la douleur. Lors du 3e séminaire sur le traitement et la prise en charge de la douleur, le Professeur Fellah a relevé le manque de centres de prise en charge de la douleur, rappelant l'existence de trois unités seulement spécialisées dans le traitement de cette pathologie au niveau des hôpitaux de Birtraria, de Lamine-Debaghine et CHU de Batna. Concernant les antidouleurs, la spécialiste a évoqué la souffrance des malades atteints du cancer qui sont obligés de se déplacer à Alger pour obtenir ces

médicaments qui soulagent leurs douleurs.

Elle a dans ce sens appelé les autorités publiques à la révision des textes juridiques portant gestion des antidouleurs et à l'ouverture de pharmacies à travers le territoire national pour rapprocher la santé du citoyen. Pour sa part, le docteur Gérard Mick, neurologue spécialiste de la douleur en France, a souligné l'importance de connaître l'origine de la maladie et les mécanismes qui enclenchent la douleur, car, a-t-il dit, il y a de multiples types de douleur notamment le dos, les jambes chez le diabétique et la migraine.

Il existe des médicaments et des techniques non médicamenteuses qui améliorent la qualité de vie des patients. Pour choisir ces médicaments il faut connaître leur mode d'action, car on dispose de plus grandes familles de médicaments qui sont spécifiques et agissent chacune sur chaque type de douleur, a expliqué le spécialiste. Les médicaments sont utiles mais pas toujours suffisants. Il faut les associer à de différentes approches (kinésithérapie, acupuncture, rééducation fonctionnelle pour le traitement de la douleur du dos et même l'hypnose parfois), a précisé M. Mick. Parmi les médicaments les plus nécessaires dans le traitement de la douleur, il a cité les anti-inflammatoires qui n'ont pas d'effets néfastes sur les organes digestifs et le médicament qui agit contre la douleur consécutive à une maladie ou un traumatisme des nerfs. I. A.

FÉDÉRATION DES AGENCES IMMOBILIÈRES

## Appel au ministère de l'Habitat pour accélérer la délivrance des agréments

PAR RIAD EL HADI

Le retard dans la délivrance d'agréments aux agents immobiliers a été évoqué lors des travaux de l'assemblée générale ordinaire de cette corporation, qui a appelé le ministère de l'Habitat à remédier à cette situation en accélérant la délivrance de ces agréments. Selon le président de la Fédération nationale des agences immobilières (FNAI), Abdelhakim Aouidat, le retard dans la délivrance des agréments aux agences immobilières par le ministère de l'Habitat a rendu difficile l'exercice de la profession, les agents immobiliers devant justifier auprès des contrôleurs du ministère du Commerce leurs activités par la présentation d'un agrément. Sur les 2.000 agents immobiliers qui ont déposé leurs dossiers d'agréments auprès du ministère de l'Habitat avant la date butoir d'août 2012, peu ont eu jusqu'à présent cet agrément, a précisé Aouidat. "Depuis, les

autres agents immobiliers attendent leur agrément", a-t-il ajouté. Et, du fait de ce retard dans l'obtention d'un agrément, "les agents immobiliers subissent actuellement des sanctions pouvant aller jusqu'à la fermeture de nos locaux", soulignent des agents immobiliers, qui estiment être "la seule victime" de cette situation. La FNAI a déjà adressé quatre correspondances au ministère de l'Habitat et l'a appelé à coordonner avec le ministère du Commerce afin de trouver une solution à ce problème, selon Aouidat.

La Fédération a également appelé le ministère du Commerce à se limiter à l'accusé de réception présenté par les agents immobiliers, en attendant la délivrance des agréments. Le décret 09/18 du 20 janvier 2009 relatif à l'exercice de la profession des agences immobilières complété et modifié en juillet 2011 exige un agrément pour exercer ce métier. Avant cette

date, les agents immobiliers justifiaient leur activité par un registre de commerce. En outre, le décret exécutif de 2009 exigeait un niveau universitaire (licence) et trois ans d'expérience dans le domaine, des mesures qualifiées de "pénalisantes" par les professionnels.

Désormais, après la modification de ce décret en 2011, les agents immobiliers doivent posséder soit une licence (droit, finance, économie, commerce,...), soit avoir cinq ans d'expérience ou recruter des licenciés pour se mettre en conformité avec la loi.

L'installation des bureaux de la Fédération au niveau des wilayas, l'élection de deux nouveaux membres et le bilan financier et moral de l'exercice 2012 ont été par ailleurs discutés lors de cette assemblée générale. La FNAI compte quelque 1.900 adhérents sur les 6.000 agences immobilières répertoriées en Algérie, selon la Fédération. R. E.

### SIÈGE DE L'AMBASSADE D'ALGÉRIE A LONDRES

#### Les femmes à l'honneur

L'ambassadeur d'Algérie au Royaume-Uni, Amar Abba, a organisé samedi au siège de l'ambassade à Londres, une rencontre avec les femmes algériennes, à l'occasion de la célébration du 8 mars.

Dans une allocution de bienvenue, M. Abba a rappelé les progrès réalisés par la femme algérienne depuis l'indépendance mettant en exergue son apport à l'édification nationale. Il a également évoqué les défis qui restent à réaliser.

Cette initiative, la première du genre, a été fortement appréciée de la part des femmes membres de la communauté nationale vivant à l'étranger, qui se sont exprimées dans un cadre convivial et démocratique, sur leurs préoccupations quotidiennes vécues à l'étranger.

Les femmes algériennes de Londres ont encouragé l'initiative soulignant la nécessité de développer davantage les espaces de communication et de créer un réseau dans le futur pour resserrer davantage les liens entre les membres de la communauté nationale.

APS

SÉTIF

## Premier producteur de lait frais

La wilaya de Sétif occupe la première place dans le pays en tant que producteur de lait frais avec plus de 245 millions de litres de lait en 2011-2012, selon le directeur des services agricoles (DSA), Ali Zerarga.

Cette production couvre 8% des besoins nationaux, selon le même responsable qui a également précisé qu'une partie importante de cette production, soit plus de 90 millions de litres, a été collectée.

Ce résultat a été obtenu, selon M. Zerarga, à la faveur du soutien accordé par l'Etat pour le développement de cette filière qui suscite de plus en plus d'engouement auprès des agriculteurs de la wilaya des Hauts-Plateaux. Quelque 4.100 éleveurs possédant un cheptel bovin de 28.374 têtes, dont 73.000 vaches laitières, activent aujourd'hui dans cette wilaya, selon le responsable des services agricoles. "Des efforts continueront à être consentis dans la wilaya de Sétif pour promouvoir et développer davantage cette filière qui devrait être considérablement boostée par la réception prochaine du projet des grands transferts qui permettra d'augmenter les superficies irriguées à 36.000 hectares à partir des barrages d'Irraguène (Jijel) et de Kherrata (Béjaïa)", a encore ajouté M. Zerarga. La wilaya de Sétif dispose actuellement d'un réseau de 150 collecteurs adhérents au programme de soutien, de 7 unités de transformation et d'une main-d'œuvre de plus de 109.000 personnes.

TIPASA

## Transport urbain et semi-urbain

Le parc de l'entreprise publique de transport urbain et semi-urbain de Tipasa enregistrera "bientôt" un apport de 30 nouveaux autobus qui viendront s'ajouter aux dix déjà existants, selon le directeur général de cette entreprise. Le coût de cette opération de renforcement de la flotte de cet opérateur public de transport des voyageurs a été estimé à 600 millions de dinars, à raison de 20 millions DA par bus, a indiqué Remmache Kouider. Avec ces nouveaux moyens, cette Epic compte procéder à l'exploitation de trois nouvelles lignes reliant entre elles les villes de Hadjout, Bourkika, Sidi Amar et Sidi Rached. Ces lignes renforceront les cinq autres mises en exploitation, a précisé ce responsable, qui a estimé que la topographie de certaines rues, telles que celles de Bou-Ismaïl, Fouka, Koléa ne permet pas de les desservir par les moyens de l'entreprise. Ce fait nécessite de "trouver des circuits appropriés", a fait remarquer le même responsable, en faisant état d'une "réflexion engagée en ce sens". La wilaya de Tipasa compte actuellement plus de 1.400 transporteurs, dont 70 exploitent la ligne Tipasa-Hadjout, desservie également par deux bus de cette entreprise publique de transport des voyageurs, a indiqué M. Remmache.

M'SILA

## Augmentation des superficies irriguées

Les superficies irriguées dans la commune de Sidi Aïssa (100 km au nord de M'sila) seront augmentées de 500 hectares "avant la fin du mois d'août prochain", selon la Direction des ressources en eau (DRE).

Ces surfaces seront arrosées à la faveur de la réception du barrage de Ouled Abdelouahab, dont les travaux ont atteint un taux d'avancement de 70%, a précisé la même source, soulignant que des instructions "fermes" ont été signifiées par les autorités de la wilaya pour activer et achever les travaux dans les délais impartis. D'une capacité de 4 millions de m<sup>3</sup>, cet ouvrage hydraulique est destiné exclusivement à l'irrigation agricole, selon la même source qui a affirmé que le retard accusé lors du début du chantier est "résorbé". Ce nouveau barrage favorisera également l'extension des activités agricoles, notamment la production de fourrages et le maraîchage, ont affirmé de leur côté les responsables de la Direction des services agricoles (DSA).

APS

DELLYS, PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS

# Lancement prochain des travaux

Les travaux de protection de la ville de Dellys contre les inondations seront lancés dans les prochains jours, a annoncé le responsable de la direction de l'hydraulique.



PAR BOUZIANE MEHDI

"Une enveloppe de 350 millions de dinars, retenue sur le programme sectoriel de l'exercice 2012, a été affectée à la réalisation de cette opération, inscrite au profit de la ville de Dellys suite aux inondations de 2007", a indiqué, à l'APS, Dramchi Mohamed, précisant que ces travaux engloberont l'aménagement de trois cours d'eau principaux traversant la ville de Dellys, les oueds Tiza, El-Hammam et Takedemt, en l'occurrence, qui bénéficieront, à l'occasion, d'actions de nettoyage et de curage, de confortement des berges avec des digues en béton pour empêcher leur

débordement en périodes de crues et, enfin, l'aménagement de leurs berges.

La wilaya avait lancé, en 2012, la réalisation de trois plans directeurs concernant trois bassins hydrographiques qui englobent l'Oued Boudouaou, l'Oued du bas Sebaou et l'Oued du bas Issers, pour protéger cette partie de la région contre les inondations. L'objectif principal de ces plans est la détermination du volume des précipitations et des divers rejets d'eaux qui se déversent dans ces cours et l'élaboration, en conséquence, des projets de protection des villes et autres zones d'habitations environnantes contre les inondations. Durant ces trois dernières années, la région a été destinataire, dans ce sillage, de plusieurs études et projets pour endiguer les risques des inondations liés à

des cours d'eau répertoriés au niveau de cinq bassins hydrographiques de la wilaya. En plus de ruisseaux répertoriés au niveau des bassins de Boumerdès et de Hamiz, les cours d'eau concernés sont l'Oued Bordj Menail, l'Oued Issers et l'Oued Boudouaou, souligne l'APS. Ces dernières années, ces cours d'eau ont été classés à risques à cause de l'extension urbanistique et de la prolifération des constructions anarchiques enregistrées dans une majorité des villes de la wilaya, a observé M. Dramchi.

Plusieurs actions de nettoyage des lits de ces oueds de rejets hétéroclites et de débris naturels et industriels ont été entreprises à la période indiquée, outre le confortement de leurs berges.

B. M.

TIZI-OUZOU, COMMUNES DE SOUAMAA ET DRAA EL-MIZAN

## Création de deux zones industrielles

Une enveloppe de 2,457 milliards de dinars a été débloquée au profit de la wilaya de Tizi-Ouzou, au titre de l'exercice 2013, dans le cadre de la création de deux nouvelles zones industrielles à Draâ El-Mizan et Souamaâ, a indiqué, à l'APS, le directeur de la planification et de l'aménagement du territoire.

"Cette enveloppe est destinée à l'indemnisation des propriétaires terriens qui se trouvent sur les deux sites", a expliqué, pour sa part, le directeur de l'industrie, de la petite et moyenne entreprise et de la promotion de

l'investissement, Abdelkrim Tayeb Cherif. Un expert foncier chargé de délimiter le périmètre des deux zones, de recenser tous les propriétaires terriens, ainsi que de la répartition des lots a été désigné par la wilaya, a ajouté ce responsable, ajoutant qu'une étude de viabilisation, prise en charge par l'Agence nationale de d'intermédiation et de régulation foncière (Aniref), est en cours. La nouvelle zone industrielle de Souamaâ, d'une superficie de 372,47 ha, est prédestinée à devenir un pôle industriel, avait déclaré le wali lors de l'annonce de la

création de ces deux nouvelles zones industrielles.

La zone de Draâ El Mizan, qui sera située à cheval sur le territoire de cette commune et de celui de Tizi-Gheniff, s'étend, pour sa part, sur une surface 116,55 ha. La wilaya de Tizi-Ouzou compte actuellement une seule zone industrielle opérationnelle.

Il s'agit de la zone Aïssat-Idir, située à Oued Aïssi, sur une superficie de 120 ha. Les zones d'activités sont au nombre de 17 et totalisent une superficie de 383 ha.

APS

MEDEA, ACTIONS DE PROMOTION DE LA FEMME RURALE

## Ouled Hellal, commune pilote

La commune d'Ouled Hellal (91 km au sud-ouest de Médéa) a été choisie comme commune pilote pour concrétiser diverses actions de proximité destinées à l'amélioration des conditions socio-économiques de la femme rurale, ont indiqué les services de la wilaya.

Le choix de cette commune montagnaise, qui compte une population d'environ 3.000 habitants, intervient dans le sillage de la mise en place de la commission de wilaya chargée de la promotion de la femme rurale,

opérationnelle depuis quelques jours.

Un plan d'action, englobant un ensemble de projets de développement, sera élaboré par cette commission, composée de représentants de divers secteurs d'activités, tels que l'agriculture, l'éducation, l'action sociale, la formation professionnelle et l'artisanat, en vue de combler le déficit enregistré dans chaque domaine et pouvoir ainsi "aligner" le niveau de développement de cette commune sur celui des autres communes de la région. Des actions de proximité

ciblées seront également proposées par cette nouvelle instance afin de "prendre en charge" et "satisfaire" les besoins exprimés par les femmes rurales de cette commune, que ce soit dans le domaine de l'emploi, de l'éducation ou de la santé, ont expliqué les mêmes services.

Ce plan d'action, qui va s'étaler sur deux ans, est appelé à "réduire certaines disparités sociales au sein de cette catégorie de la population et contribuer à son émancipation socio-économique", ont soutenu les services de la wilaya. APS



BOUMERDES, RÉCOLTE DE POMME DE TERRE PRÉCOCE

## 45.000 tonnes attendues

*A la faveur de la présente campagne de récolte, dont le lancement interviendra dans une dizaine de jours, la wilaya de Boumerdes s'attend à réaliser une production de près de 45.000 tonnes de pommes de terre précoce, selon les prévisions de la Direction des services agricoles (DSA).*



PAR BOUZIANE MEHDI

**"** Les indices de production pour cette année tablent sur une augmentation de près de 10.000 tonnes de pommes de terre précoce comparativement à l'année dernière", a indiqué, à l'APS, le responsable du secteur, prévoyant un rendement de 300 quintaux à l'hectare pour cette année contre 270 qx en 2012.

Comparativement à la précédente campagne, cette "très bonne performance" est essentiellement due à l'extension de la

superficie consacrée à cette spéculation qui a été augmentée de 200 ha, a souligné Mohamed Kheroubi.

Parmi les facteurs pouvant contribuer à la réalisation de cette performance, on cite une bonne pluviométrie, conjuguée aux multiples incitations accordées aux producteurs de la pomme de terre qui disposent, en outre, des quantités nécessaires en engrais, semences et autres produits phytosanitaires.

A Boumerdes, les dernières semaines ont été marquées par une "instabilité" des prix de la pomme de terre sur le marché

local, que d'aucuns ont expliqué par les perturbations climatiques et la rareté de la production de pomme de terre d'arrière-saison sur les étals, au niveau desquels ce tubercule était proposé à des prix oscillant entre 35 et 55 DA le kilogramme, a indiqué l'APS.

Dans les prochains jours, l'injection progressive sur les marchés de la récolte d'arrière-saison, estimée à 13.000 tonnes, dont un volume de plus de 6.000 tonnes par le biais du Sypralac, devrait favoriser une tendance à la "baisse" de ces prix, selon M. Kheroubi. **B. M.**

TIZI-OUZOU, CHAMBRE DE L'ARTISANAT ET DES MÉTIERS

## Formation au profit des tapissières

**L**a Chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya de Tizi-Ouzou (CAM) a organisé, vendredi dernier, une journée de formation sur les conditions d'estampillage du tapis traditionnel, au profit des tapissières des wilayas de Tizi-Ouzou, Bouira et Bejaïa. Durant cette rencontre, qui a été animée par Belhadj Laârbî Mohamed du service promotion de la CAM de la wilaya de Tipasa, les participantes ont pris connaissance des normes à respecter pour que leur produit soit estampillé et avoir la possibilité d'être exporté. "Un tapis proposé à l'estampillage doit, entre autres, être de pure laine, la teinture utilisée doit être stable et résistante au lavage, au soleil et aux frottements, les motifs tissés ne

doivent pas faire référence à une religion, à un pays (drapeau) ou à un personnage", a expliqué M. Belhadj. Celui-ci a précisé qu'une nomenclature d'une cinquantaine de symboles a été élaborée par le ministère de l'Artisanat et du Tourisme. "Elle comporte les motifs utilisés par les artisans tapissiers des différentes régions du pays y compris ceux utilisés en Kabylie", a souligné le même le formateur selon qui cette opération d'estampillage du tapis traditionnel assurée par le centre de Tipaza est "gratuite" et a pour objectif de "préservé cette activité ancestrale, et d'offrir, au tapis algérien, une chance d'être exporté et de faire face à la concurrence". Pour sa part, le directeur de la CAM de Tizi-Ouzou, a rappelé que le ministère de

tutelle a recensé 32 tapis au niveau national qui sont spécifiques aux régions qui les produisent, dont le tapis de Ath Hicham, le plus connu de la wilaya de Tizi-Ouzou. Il a cependant déploré que le tapis algérien "n'ait pas encore atteint l'étape de l'exportation, d'où l'intérêt de l'estampillage pour répondre aux normes du marché international". Il a rappelé que dans les années 70, pas moins de 6.000 tapis algériens étaient exportés. et qu'il est temps de penser à la qualité de nos produits.

A la fin de cette journée de formation, les organisateurs ont fait une démonstration d'estampillage au profit des tapissières présentes. **APS**

JIJEL, MILLE LOGEMENTS PUBLICS LOCATIFS

## Lancement des travaux de réalisation

**L**e coup d'envoi des travaux de réalisation de 1.000 logements publics locatifs (LPL) a été donné, mercredi dernier à Jijel par le wali, lors d'une visite de plusieurs chantiers à caractère socio-économique.

Quinze entreprises sont engagées dans ce grand chantier de 244 millions de dinars, situé sur le site du POS (plan d'occupation du sol) de Harrathène, à l'entrée-est de la ville de Jijel.

En marge du lancement de ces travaux,

le wali, Ali Bedrici, a souligné la nécessité de respecter les normes de qualité lors des différentes phases de la construction et a insisté sur l'inscription en urgence des équipements devant accompagner ce projet prévu pour être réceptionné vers la fin de l'année 2014.

Le wali s'est également rendu au lieu-dit Mezghitane, sur les hauteurs de la cité littorale, où il a rencontré les représentants des habitants de la cité, en présence des directeurs des différents secteurs, afin

d'examiner leurs doléances et répondre à leurs préoccupations dont, notamment, le raccordement de cette cité en gaz naturel.

A ce propos, le directeur de la Société de distribution (SDE) a assuré que l'étude de raccordement de 1.920 abonnés de cette cité est achevée.

Plusieurs autres préoccupations liées notamment au transport et à la santé, exprimées par les citoyens, ont été notées pour être prises en charge par la wilaya. **APS**

LAGHOUAT

## Approvisionnement en énergie

Une série d'opérations d'approvisionnement en électricité et en gaz ont été retenues cette année en faveur de plusieurs régions enclavées de la wilaya de Laghouat, a-t-on appris auprès des services de la Direction locale de l'énergie et des mines (DEM).

Une enveloppe de 430 millions DA a été accordée à la wilaya de Laghouat pour l'approvisionnement en gaz naturel des régions de Terguella et Enfous, commune d'El-Ghicha, et Bouzertala, commune de Sebguet, dont les travaux seront lancés une fois les entreprises de réalisation désignées, a précisé la DEM. Retenue dans le cadre de l'actuel programme quinquennal de développement, cette opération de raccordement au réseau de gaz naturel devra être généralisée à d'autres agglomérations, à l'instar de la localité de Hassiène Dib, à l'extrême Nord de la wilaya de Laghouat. La DEM fait état aussi de la réalisation prochaine d'un réseau électrique de 270 km, dont l'étude technique a été achevée, en plus de la distribution prochaine de près de 400 kits solaires, d'un montant de 100 millions DA, au profit des populations des zones rurales, dont la liste des bénéficiaires a été déjà arrêtée. Ce lot d'équipements d'exploitation de l'énergie solaire devra contribuer à l'amélioration du cadre de vie des citoyens et alléger la pression sur les programmes d'électrification rurale.

CHLEF

## Réhabilitation du réseau d'assainissement

Un montant de plus d'un milliard de dinars est débloqué pour la réhabilitation et l'extension du réseau d'assainissement de la ville de Chettia, au nord de Chlef, selon une fiche signalétique exposée au wali lors d'une visite, jeudi dernier, dans cette commune. Cette enveloppe servira à l'extension et la réhabilitation de la totalité du réseau d'assainissement de la ville de Chettia qui compte une population de 69.500 habitants. Les travaux prévus dans le cadre de ce projet portent sur la pose de canalisations sur une distance de 72.978 mètres linéaires, la réalisation de 2.400 regards, de 7.000 boîtes de branchement et de 623 avaloirs. Scindé en quatre parties, le projet, dont les travaux de réalisation sont pris en charge par quatre entreprises spécialisées, sera livré dans sa totalité dans un délai de 18 mois, en juillet 2014. Le projet, dont l'aménagement urbain de la ville de Chettia est tributaire, est très attendu par la population locale, qui espère que les entreprises en charge du projet soient au rendez-vous des échéances fixées.

## AÏN DEFLA Réalisation de structures pour jeunes

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Jeunesse et des Sports, chargé de la Jeunesse, Belkacem Mellah, a inspecté, jeudi dernier, à Aïn Defla, plusieurs infrastructures relevant de son secteur. Dans le cadre d'une visite d'inspection et de travail dans la wilaya, M. Mellah a posé la première pierre d'un projet de réalisation d'un camp de jeunes à Ouled Chorfa, dans la daïra de Djendel.

Il a également inspecté un autre projet pour la construction d'une salle polyvalente dans la commune de Mekhatria où il a rencontré le mouvement associatif féminin à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la femme.

Dans la commune de Miliana, M. Mellah a inauguré un centre sportif de proximité, dont le montant de réalisation s'élève à 71 millions de dinars.

Cette structure compte une salle polyvalente d'activités de jeunes, une salle de sport, un terrain de sport et une piscine.

Le secrétaire d'Etat a mis l'accent sur "la nécessité de laisser les portes des centres sportifs de proximité ouverts jusqu'au moins 22 heures", invitant les responsables à prendre attache avec la Direction de la culture de la wilaya pour encourager l'apprentissage, notamment, de la musique andalouse. **APS**

## TUNISIE

**Une nouvelle équipe pour diriger le pays**

Dirigé par les islamistes d'Ennahda, le nouveau gouvernement doit résoudre une crise institutionnelle, des problèmes économiques et juguler la menace extrémiste.

L'islamiste Ali Larayedh a annoncé vendredi la composition du nouveau gouvernement tunisien, constitué de représentants des partis de l'alliance sortante élargie à des indépendants, en promettant que cette équipe quitterait ses fonctions fin 2013, après des élections. "J'ai présenté au président (Moncef Marzouki) le dossier comprenant la composition du nouveau gouvernement et un résumé du programme du gouvernement", a déclaré à la télévision le ministre de l'Intérieur sortant, appelé à devenir Premier ministre, avant d'annoncer les noms des membres du cabinet. "Nous prévoyons que la composition du gouvernement obtiendra la confiance des députés", a-t-il ajouté.

Le parti islamiste Ennahda et ses deux alliés laïques, le Congrès pour la République de M. Marzouki et Ettakatol, contrôlent, en effet, plus de 109 des 217 sièges de l'Assemblée nationale constituante (ANC), la majorité nécessaire à l'approbation du cabinet.

R. I.

## CONCLAVE POUR LA NOMINATION DU PAPE

**Les préparatifs au pas de charge**

Les préparatifs s'intensifiaient samedi au Vatican pour le prochain conclave, avec l'installation, sur le toit de la Chapelle Sixtine, de la cheminée d'où s'échappera la fameuse fumée blanche qui annoncera l'élection du prochain pape, le successeur de Benoît XVI.

A l'approche du conclave qui s'ouvre mardi, les 115 cardinaux électeurs se sont réunis samedi matin pour la neuvième fois en "congrégations générales", leurs travaux préparatoires, alors que le Vatican bruisse d'informations sur la liste de favoris qui se dégagerait.

Dans un entretien à l'AFP, le cardinal archevêque de Paris, Mgr André Vingt-Trois, a affirmé qu'il y avait "une demi-douzaine de candidats plausibles". Selon lui, les congrégations ont permis un travail "clarificateur", certains noms envisagés au début ayant disparu de la liste. Tenu au secret comme tous les cardinaux, il n'a pas été plus explicite.

Le cardinal de Milan, Angelo Scola, semble l'un des candidats les plus solides, mais ne recueillerait pas de consensus, y compris parmi les Italiens, pour atteindre rapidement la majorité des deux tiers des votes requis au Conclave.

## EGYPTE, APRÈS UN VERDICT SUR LE DRAME DU FOOTBALL

**Nouvelles tensions au Caire et à Port-Saïd**

*Les manifestants palestiniens ont lancé des pierres et des cocktails Molotov sur les policiers israéliens, qui ont répliqué par des tirs de grenades étourdissantes, a affirmé, à l'AFP, le porte-parole de la police israélienne Micky Rosenfeld...*



La justice égyptienne a prononcé samedi des peines de prison contre des personnes jugées pour un drame du football l'an dernier, et confirmé des peines capitales émises en janvier, provoquant de nouvelles violences au Caire et à Port-Saïd.

Un club de la police et le siège de la Fédération égyptienne de football ont été incendiés dans la capitale par des supporters de l'équipe d'Al-Ahly du Caire, en colère contre des peines jugées trop clémentes et l'acquittement de plusieurs policiers. A Port-Saïd (Nord-est), sur le canal de Suez, des centaines de manifestants ont bloqué le trafic des ferries qui permettent à la population de se rendre sur la rive opposée, afin de dénoncer le maintien des peines capitales qui visent principalement des supporters du club local. Ils ont incendié des pneus, déployé une ban-

derole réclamant "l'indépendance pour Port-Saïd" et scandé "invalides, invalides !" pour qualifier les jugements de la cour.

Le tribunal du Caire a confirmé les peines de mort prononcées en janvier dernier contre 21 personnes jugées dans cette affaire, qui concerne au total 73 inculpés. Parmi les 52 personnes restantes jugées samedi, 24 — dont deux policiers — ont été condamnées à des peines allant de un an de prison jusqu'à la réclusion à perpétuité. Les 28 autres — dont sept membres de la police — ont été acquittés.

Ce procès concerne la tragédie de février 2012 qui avait fait 74 morts, dont une majorité de supporters d'Al-Ahly, à l'issue d'un match à Port-Saïd contre l'équipe de football locale al-Masry. Les condamnations à mort de janvier avaient provoqué une flambée de colère à Port-Saïd, où une quarantaine de personnes

avait péri dans des affrontements avec la police après l'annonce des sentences. La tension, toujours émaillée d'affrontements parfois meurtriers avec la police, s'est accrue depuis une semaine après l'annonce du transfert hors de la ville de prisonniers inculpés dans le cadre de ce procès.

Ces violences ont alourdi le climat en Egypte, qui connaît une transition politique chaotique jalonnée de violences, deux ans après la chute de Hosni Moubarak et près de neuf mois après l'élection de M. Morsi, fortement contestée par une partie de la population.

Le chef de la police anti-émeute en Egypte a été limogé vendredi après une grève sans précédent dans les rangs des policiers, nombreux à dénoncer leur manque d'équipement et estimant faire les frais de conflits politiques.

R. I./Agence

## PRÉSIDENTIELLE AU KENYA

**Kenyatta élu au premier tour, Odinga conteste**

Uhuru Kenyatta, inculpé de crimes contre l'humanité par la Cour pénale internationale (CPI), a été officiellement proclamé samedi élu président du Kenya dès le premier tour, une victoire contestée par son rival, le Premier ministre sortant Raila Odinga, dans un climat de tension.

Raila Odinga a annoncé samedi qu'il allait contester en justice sa défaite à la présidentielle au Kenya face à Uhuru Kenyatta, mais a appelé ses partisans à rester calme. Dès le milieu de la nuit, des groupes de partisans de M. Kenyatta, 51 ans, ont célébré sa victoire, sans incident, contrastant avec l'abattement des électeurs de M. Odinga. Fils de Jomo Kenyatta, premier président du Kenya (1964-1978),

Uhuru Kenyatta devient, près de 50 ans après l'accession au pouvoir de son père, le quatrième chef de l'Etat kényan depuis l'indépendance. Soupçonné d'avoir joué un rôle dans l'organisation des violences consécutives au précédent scrutin, fin 2007, il est aussi le premier inculpé de la CPI à devenir chef de l'Etat, créant une situation politique et juridique inédite. M. Kenyatta, vice-Premier ministre, a recueilli 6.173.433 des 12.330.028 bulletins, selon le résultat final proclamé par le président de la Commission électorale (IEBC), Ahmed Issack Hassan.

"Uhuru Kenyatta a obtenu (...) 50,07% (des bulletins) des votants. Je déclare donc Uhuru Kenyatta, président dûment élu de la République du Kenya", a déclaré Ahmed

Issack Hassan, dans l'auditorium bondé du centre électoral de l'IEBC, à Nairobi, en présence de nombreux diplomates. M. Kenyatta ne franchit que d'environ 8.400 voix la barre des 50% des votants, requise pour l'emporter au premier tour de ce scrutin, marqué par une participation record de 85,9%.

Crédité de quelque 800.000 voix de moins que son adversaire (43,31% des votants), le Premier ministre Raila Odinga "ne reconnaîtra pas le résultat de cette élection, il contestera les résultats devant la Cour suprême", avait affirmé avant la proclamation officielle un de ses plus proches conseillers, Salim Lone, évoquant un scrutin "faussé".

R. I./Agence

## NIGERIA, OPÉRATION MILITAIRE DE GRANDE ENVERGURE

**20 membres présumés de Boko Haram tués**

L'armée a annoncé samedi avoir mené une opération à Maiduguri, fief du groupe islamiste Boko Haram, dans le Nord-Est du Nigeria, où une vingtaine de militants présumés ont été tués ainsi que deux soldats. Cette opération a eu lieu quelques heures après le départ du président Goodluck Jonathan, en visite pour la première fois à Maiduguri depuis son élection en 2011. "Nous avons pris d'assaut une zone (...) de Maiduguri où se trouvaient des hommes de Boko Haram", a déclaré Sagir Musa, porte-parole de la JTF, force conjointe

de la police et de l'armée, lors d'une conférence de presse samedi à Maiduguri. "Ils montaient la garde hier (vendredi) quand nous sommes arrivés, parce qu'ils ont ouvert le feu dès qu'ils ont vu nos véhicules", a ajouté M. Musa. "Nous avons échangé des coups de feu et environ 20 d'entre eux sont morts (...) nous avons perdu deux soldats, trois sont blessés (...), nous avons aussi arrêté 25 terroristes de Boko Haram." Des habitants avaient dit avoir entendu plusieurs explosions vendredi après-midi dans la ville. "Il n'y a pas eu d'explosions", a précisé M.

Musa. "Les bruits entendus par les gens étaient ceux d'armes lourdes" utilisées lors de l'échange de tirs. Les violences attribuées à Boko Haram dans le nord et le centre du Nigeria et leur répression sanglante par les forces de l'ordre ont fait environ 3.000 morts depuis 2009. Le Nigeria, pays le plus peuplé d'Afrique, avec 160 millions d'habitants, et premier producteur de pétrole du continent, est divisé entre un Nord majoritairement musulman et un Sud chrétien.

**La production mondiale devrait progresser de 3% en 2013**

Page 14

## AFFAIRE SONATRACH

# Lutte contre la mauvaise gestion et la corruption ou l'urgence de la nécessaire transparence



*Comment ne pas préciser que la plus importante société algérienne Sonatrach, contrairement aux importantes sociétés internationales de pays développés et émergents (dont Gazprom, n'est pas cotée en Bourse, supposant un mode de gestion et des comptes transparents, ce qui n'est pas hélas le cas en 2013...*

Page 12

## AFRIQUE

**Un marché agricole de 1.000 milliards de dollars à l'horizon 2030**

*Le potentiel du secteur agricole et agroalimentaire en Afrique pourrait atteindre les 1.000 milliards de dollars à l'horizon 2030 contre 313 milliards de dollars actuellement, et devrait permettre au continent d'être compétitif sur les marchés mondiaux et de mettre fin à la pauvreté.*

Page 14



AFFAIRE SONATRACH

# Lutte contre la mauvaise gestion et la corruption ou l'urgence de la nécessaire transparence

Comment ne pas préciser que la plus importante société algérienne, Sonatrach, contrairement aux importantes sociétés internationales de pays développés et émergents (dont Gazprom) n'est pas cotée en Bourse, supposant un mode de gestion et des comptes transparents, ce qui n'est hélas pas le cas en 2013.

La transparence des comptes suppose d'évaluer l'impact de l'environnement socio-économique et institutionnel ainsi que des réformes prévues ou à envisager tenant compte de l'Accord de libre-échange avec l'Europe applicable depuis le 1er septembre 2005, dont le dégrèvement tarifaire vient d'être reporté à 2020 et son éventuelle adhésion à l'OMC afin de rendre Sonatrach plus performante, de la hisser au niveau de la concurrence mondiale et éviter ces scandales financiers largement relatés en ces mois de février et mars 2013 par la presse internationale, qui nuisent à sa réputation et donc à celle de l'Algérie. Cette présente contribution s'inscrit dans le cadre de l'audit comptable replacé selon une démarche méso-économique.

PAR ABDERRAHMANE MEBTOUL\*

## 1. Il ne faudrait pas occulter

le mode de gestion interne de Sonatrach qui fait vivre la majorité de la société algérienne : entre 1,5 à 2 milliards de dollars de subventions par an du fait du bas prix du pétrole-gaz sur le marché intérieur, 98% d'exportation, plus de 600 milliards de dollars de recettes en devises entre 2000 et 2012, l'importation de 70-75% des besoins des entreprises publiques-privées ainsi que les besoins des ménages, 200 milliards de dollars de réserves de change fin 2012, l'importance de la dépense publique estimée entre 2004/2014 à plus de 500 milliards de dollars dont une grande fraction en devises et par là des distributions de revenus sans contreparties productives pour calmer transitoirement le front social. D'où l'importance comme je le préconise depuis des années d'un large débat national sur la gestion et la distribution de cette rente, propriété de la collectivité nationale. Il est à rappeler que sur le plan strictement comptable, les immobilisations corporelles comprennent le terrain, les constructions, les installations techniques, matériel et outillage industriels, ainsi que les installations générales, agencements, matériels de transport, matériel de bureau et matériel informatique, mobiliers et emballages récupérables. Certes, les contraintes d'environnement sont importantes, notamment les règles juridiques influençant la gestion de Sonatrach (environnement légal et institutions publiques), les circuits bancaires primaires-banque centrale-Sonatrach pour les conditions de paiement afin d'accélérer la rapidité des opérations. Dans la comptabilité des sociétés, ne sont pris en compte que les biens dont l'entreprise est propriétaire, les biens corporels loués ne figurant pas à l'actif, ce qui constitue une lacune importante que certaines entreprises internationales combinent en général pour ne pas avoir un bilan biaisé. Quant aux immobilisations incorporelles, elles comprennent les frais d'établissement, les frais de recherche et développement, les concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, ainsi que le droit au bail commer-



cial. Ces immobilisations sont souvent traitées d'une manière superficielle alors qu'elles sont déterminantes pour une entreprise comparable à Sonelgaz, ce qui renvoie d'ailleurs au renouveau du plan comptable national. Car Sonatrach connaît des coûts de production élevés, certes pour des raisons techniques, mais également organisationnelles. Les enquêtes que j'ai pu mener ont montré la difficulté de cerner les coûts de Sonatrach. Sur le plan comptable, bien qu'il existe une direction d'audit au niveau de la direction générale, elle établit souvent un

bilan consolidé où l'on ne cerne pas correctement les centres de coûts du fait, procédant de ce que les économistes appellent les comptes de transfert, pouvant voiler la mauvaise gestion d'une division ou des filiales. Aussi faute de comptes physico-financiers à prix constants, les ratios de gestion sont d'une signification limitée pour apprécier la performance. Il en résulte de mettre en place des comptabilités analytiques et d'adapter les structures organisationnelles aux contraintes afin de définir la structure des responsabilités et de concevoir un système d'information

efficace, fonctionnant sur le principe de réseaux. Pour un nouveau management stratégique de Sonatrach, il s'agit de préparer un audit opérationnel du patrimoine existant, en le réactualisant à la valeur du marché. Parallèlement, un audit technologique et des moyens matériels (fixes et roulants) qui permettront de rentabiliser ce qui existe car le poste services (paiement des connaissances étrangères, l'expert national pour le même travail étant rémunéré actuellement et cela n'est pas propre à Sonatrach-parfois à dix à vingt fois moins que l'étranger) et l'immobilisation du parc roulant sont inquiétants. Seuls les audits pourront tracer les actions concrètes à mener en envisageant soit d'internaliser l'activité, soit de l'externaliser avec une priorité au profit des cadres et travailleurs du secteur de certaines activités ou le partenariat afin d'éviter la dispersion, source de gaspillage des ressources et d'inefficacité de l'entreprise.

## 2.- L'objectif est donc d'évaluer

le degré de compétitivité des outils, équipements et immobilisations utilisés dans le contexte d'évolution technologique internationale. L'opération d'audit consistera à rassembler l'information sur les caractéristiques techniques, et les conditions de fonctionnement des équipements et de gestion des immobilisations, évaluer ses équipements et immobilisations corporelles et non corporelles, le niveau des stocks dormants, (objectif stock zéro), ces derniers donnant une comptabilité déconnectée de la réalité économique supposant de connaître le niveau d'automatisation, le niveau de performance, les besoins de maintenance non satisfaits, la pertinence des investissements réalisés et enfin la compétence du personnel utilisateur. Cela permettra d'analyser les forces et faiblesses technologiques des équipements, les alternatives stratégiques sur les programmes d'investissements, le besoin de formations techniques et d'acquisitions de savoir-faire et enfin le niveau de maîtrise de la gestion des moyens matériels et des stocks. Ces analyses précédentes supposent un système d'information sous forme de réseaux, base de toute

action concrète dont l'information-tisation est la base sous réserve de banques de données fiables. L'objectif est d'optimiser les conditions de mise en œuvre des options stratégiques. Cela impliquera l'analyse et le test d'efficacité des structures et organigrammes existants, de leur compatibilité avec les contraintes existantes, l'évaluation des circuits et analyser les supports d'information de gestion afin de raccourcir les délais, source de surcoûts. Il y a urgence de centres de coûts transparents en temps réel et des nouvelles règles du droit des affaires (droit des sociétés). Cela passera nécessairement par la description des opérations suivantes : évaluation de la position financière : structure du bilan, charges (produits), de la reconstitution des centres de coûts pour l'exploitation, de l'évaluation des systèmes de gestion et de l'identification des centres de coût. La mise en place de ces instruments nécessaires dans toute entreprise d'envergure internationale, devrait permettre une amélioration de la gestion des contrats et du développement du partenariat, des projections économiques et financières et enfin la simulation / modélisation, ces actions devant aider à la prise de décision au temps réel. Il s'agira donc d'élaborer un modèle de simulation donnant plusieurs variantes en fonction des paramètres et variables - fonction de contraintes qu'il s'agira d'éliminer pour éviter des effets pervers, gérer étant prévoir surtout pour cette entreprise stratégique pour le pays. La démarche devra être de type itératif. Elle consistera à itérer les séquences en plusieurs étapes : fixer les objectifs d'amélioration des performances reliés à chaque fonction où à chaque système de gestion, selon une démarche descendante et en vérifier le réalisme (ratios, contexte) ; - évaluer l'ordre de grandeur des impacts attendus (gains, qualité, délais, coût...) selon une démarche ascendante ; - évaluer les moyens et les délais nécessaires (ordre de grandeur) et enfin vérifier qu'à chaque objectif fixé peuvent être associés des indicateurs de performance faciles à mettre en œuvre. Cette simulation permettra la mise en place de plusieurs scénarios d'amélioration des performances de Sonatrach tenant compte de l'évolution erratique tant du

cours du dollar, de l'euro que du cours sur le marché international du pétrole et du gaz, permettant d'identifier chaque action, décrire le contenu, évaluer les moyens, les délais, les coûts associés à l'action, vérifier le niveau de gain attendu éventuel, rédiger une fiche descriptive de chaque action accompagnée d'un tableau récapitulatif des moyens, coûts et gains attendus et enfin établir des indicateurs de performance à prévoir.

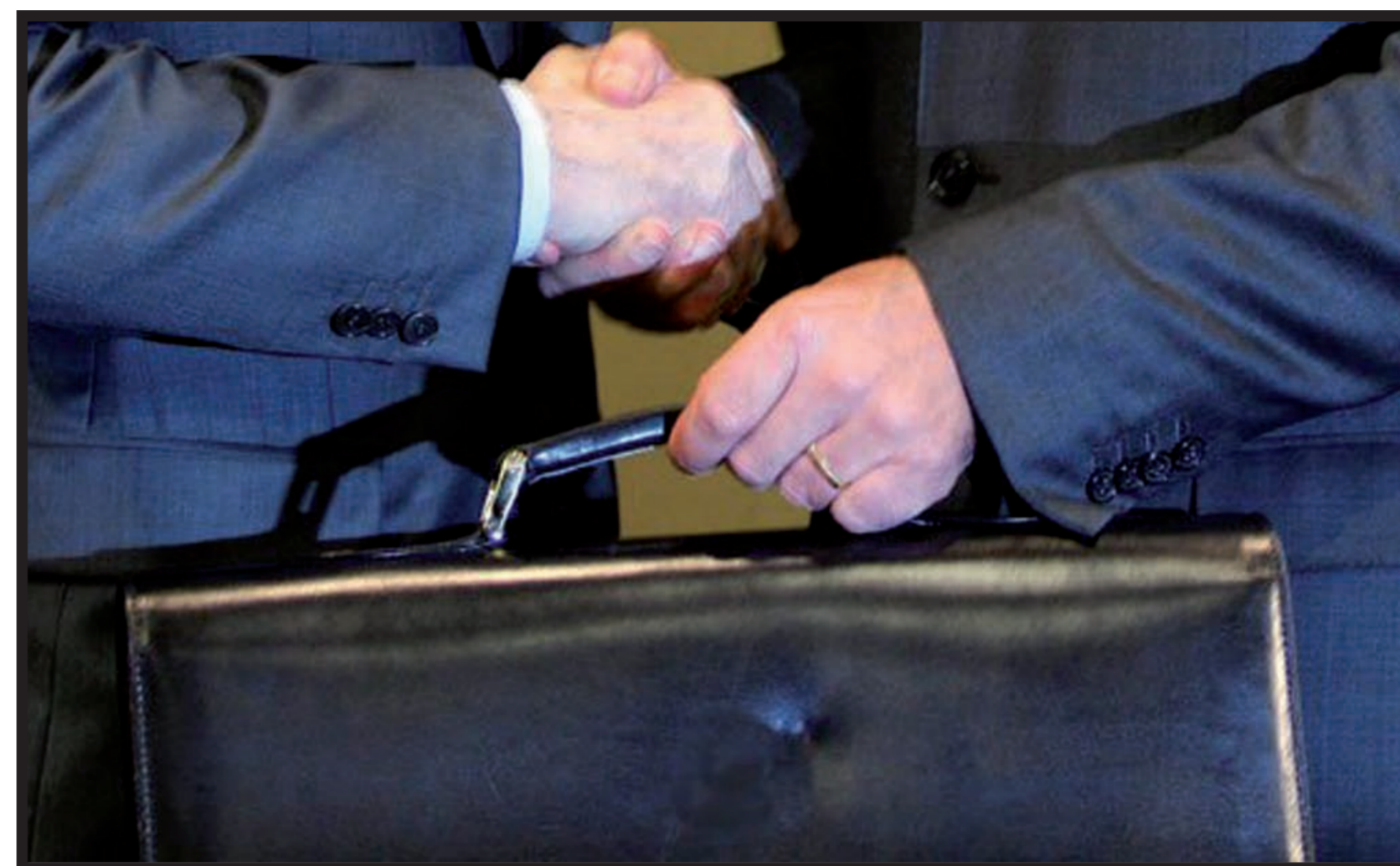
## 3. La mise en place de ces indicateurs

de gestion pour minimiser les délits d'intimités et donc la mauvaise gestion et la corruption, suppose de revoir la gestion de la ressource humaine et les institutions, facteurs stratégiques, pour l'efficacité du management de Sonatrach. Dans ce cadre comment ne pas rappeler que l'élite algérienne est caractérisée par sa marginalisation sociale selon la revue américaine Foreign Policy de juillet 2010 qui a consacré une enquête minutieuse aux pays les plus vulnérables du monde. A cet effet, la revue américaine a même classé l'Algérie parmi les plus vulnérables au monde avec une note de 8,6 sur 10 pour la disparition et la dispersion de l'élite, s'agissant d'une des notes les plus mauvaises du monde. Selon cette revue, les conditions de vie déplorables des cadres et cerveaux algériens, les très bas salaires et l'environnement politique défavorable hypothéquent l'avenir de l'Algérie qui risque de se retrouver sans son intelligentsia pour construire son avenir. Car, pour avoir une appréciation objective, il faut analyser non pas la balance commerciale mais surtout la balance des paiements tenant compte des mouvements de capitaux dont les transferts de dividendes et de services car nous assistons à un déficit du service de la dette inquiétant. Ce poste a plus que triplé par rapport à 2002 passant d'une moyenne de 2 milliards de dollars à 12 milliards de dollars en 2012 concernant principalement les importations de services au titre des infrastructures publiques, et par des entreprises du secteur des hydrocarbures. Aussi, il y a lieu de revoir les méthodes de promotion actuelles (bourse

de l'emploi notamment) qui n'ont pas eu les effets positifs sur le terrain, encore que les intentions étaient parfois bonnes, avec la mise en retraite anticipée des cadres ayant atteint l'âge de 60 ans ce qui est une aberration et a fait fuir de nombreuses compétences hors Sonatrach sans que n'était préparé la relève. Aussi l'objectif est-il d'évaluer et de rendre plus performant les ressources humaines, par une formation permanente impliquant un audit mettant en relief nettement la typologie du personnel existant, l'adéquation de la formation aux besoins de Sonatrach, la disponibilité des compétences adéquates, les politiques de recrutement, l'évolution de la productivité du travail, les appréciations des mesures d'incitation et enfin l'évaluation du climat et de la culture d'entreprise (audit social et audit de la culture liés au renouveau du système d'information) dont la prise en compte - au profit des travailleurs - d'une gestion plus rationnelle des importantes sommes des œuvres sociales que consacre annuellement Sonatrach. En effet, bien manager les ressources humaines suppose que le planning des actions à mener, doit être synchronisé du fait de la complexité de l'opération et sous tendu par un dialogue permanent avec l'ensemble du collectif des travailleurs à tous les niveaux, impliquant l'ensemble des structures concernées qui doivent être parties prenantes des prises de décision afin de susciter l'adhésion de tous. C'est que la nouvelle gouvernance tant locale que le management stratégique des entreprises ne sauraient reposer sur le diktat mais impliquent de comprendre la sensibilité des femmes et hommes qui composent tant la société que de l'entreprise tenant compte de la morphologie de la société suite aux travaux des Prix Nobel de sciences économiques Amyra Sen dans son apport sur l'anthropologie économique et Elinor Ostrom et d'Olivier Williamson pour "leurs apports à l'analyse de l'efficacité des institutions et à la gouvernance de l'entreprise", analyse qui approfondit celle du fondateur de la Nouvelle économie institutionnelle, (NEI-Douglas North), qui ont démontré que les institutions ont un rôle très important sur

les organisations et la société, constituant un des facteurs déterminants de la croissance économique de long terme, le terme d'institution désignant "les règles formelles et informelles qui régissent les interactions humaines", et "les règles du jeu" qui façonnent les comportements humains dans une société. Parce qu'il est coûteux de coopérer sur le marché, il est souvent plus économique de coopérer au sein d'une organisation, introduisant l'importance du "capital social" comme ciment de la coopération. En conclusion, Sonatrach, sociétés par actions et propriété exclusive de l'Etat devra faire face aux mutations mondiales impliquant des changements profonds dans leur mode de fonctionnement en vue d'évoluer dans un environnement international de plus en plus concurrentiel. C'est que nous assistons, outre à la faiblesse des mécanismes de contrôle, à la gestion opaque de Sonatrach mais également de la majorité des secteurs économiques et des secteurs de l'administration qui ont à leur disposition d'importants montants en dinars et en devises renvoyant à la faiblesse de l'Etat de droit et de la gouvernance. Aussi, le problème central lié intimement à la politique économique et sociale future est le suivant : pour préparer l'après hydrocarbures, outre l'urgence d'un nouveau modèle de consommation énergétique avec l'épuisement des ressources énergétiques traditionnelles, la sécurité du pays étant posée, le nouveau management de Sonatrach du fait que les grandes décisions en matière d'énergie, comme pour les gros investissements, ne se prenant pas au niveau des managers mais au plus haut niveau politique, suppose un réaménagement profond de la logique du pouvoir, renvoyant à la mutation systémique, afin de donner plus d'autonomies à la gestion des entreprises et une réelle décentralisation de l'Etat loin de toute organisation centralisatrice néfaste.

**A. M.\* Professeur des universités - Expert international en management stratégique- Docteur d'Etat en gestion (1974) - Expert-comptable (1973)**



## AFRIQUE

# Un marché agricole de 1.000 milliards de dollars à l'horizon 2030

*Le potentiel du secteur agricole et agroalimentaire en Afrique pourrait atteindre les 1.000 milliards de dollars à l'horizon 2030 contre 313 milliards de dollars actuellement, et devrait permettre au continent d'être compétitif sur les marchés mondiaux et de mettre fin à la pauvreté.*

**C**e sont les principales conclusions d'un nouveau rapport de la Banque mondiale sur l'agriculture en Afrique, qui souligne, toutefois, que cette perspective ne sera possible qu'en s'assurant que les acteurs concernés aient davantage accès aux capitaux, à de meilleures technologies, à l'électricité et à l'irrigation ainsi qu'à la mise en place d'un partenariat entre les pouvoirs publics et le secteur agroalimentaire.

## Des terres et des ressources en eau non exploitées

L'Afrique détient pratiquement 50% des terres mondiales non cultivées qui conviennent aux cultures vivrières, recensant jusqu'à 450 millions d'hectares non boisés, ni protégés ni surpeuplés.

L'Afrique utilise moins de 2% de ses

## PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES EN FÉVRIER

### Relativement stables selon la FAO

Les prix des produits alimentaires de base dans le monde sont restés relativement stables en février 2013, a constaté jeudi la FAO se basant sur son propre indice des prix. L'Indice FAO des prix des céréales avoisinait 245 points en moyenne en février, ce qui représente un fléchissement d'à peine moins de 1% par rapport à janvier mais une progression de 8% par rapport à février 2012, selon la même source. "En 2013 la récolte de blé atteindrait 690 millions de tonnes, soit une progression de 4,3% par rapport à 2012", d'après les premières prévisions de l'agence.

Les cours des matières grasses et des huiles s'élevaient en moyenne à 206 points en février, soit une hausse de 0,4% par rapport à janvier, a fait savoir la FAO, précisant que "cet affermissement est dû à l'huile de palme et reflète pour l'essentiel le ralentissement attendu de la production saisonnière et l'amenuisement des stocks, actuellement élevés". Les prix des produits laitiers représentaient en moyenne 203 points, soit 2,4% (ou 5 points) de plus qu'en janvier, la plus forte hausse depuis septembre 2012, a également constaté la FAO, pour qui "cette progression s'explique principalement par la chute de la production en Océanie du fait d'épisodes de chaleur".

Pour ce qui est de l'Indice des cours de la viande, il se montait en moyenne à 178 points en février, comme en janvier, a estimé la même source, ajoutant que les prix des volailles se sont légèrement contractés, tandis que les prix d'autres viandes "sont restés sensiblement inchangés".

Les prix du sucre atteignaient une moyenne de 259 points, soit 3% (ou 8,6 points) de moins qu'en janvier, a indiqué la FAO, relevant un recul des prix pour le quatrième mois consécutif, "en raison d'un excédent relativement important attendu dans la production mondiale et de meilleures disponibilités à l'exportation en 2012/13".

APS



ressources renouvelables en eau, par rapport à une moyenne mondiale s'élevant à 5%, alors que ses récoltes produisent systématiquement un volume nettement inférieur à leur potentiel.

Pour l'écart de rendement, il peut atteindre de 60 à 80% s'agissant des cultures de soutien, comme le maïs.

Les pertes après récoltes atteignent de 15 à 20% pour les céréales et sont supérieures pour les produits périssables, en raison des mauvaises conditions de stockage et du manque d'infrastructures agricoles.

## Un secteur agroalimentaire vigoureux vital pour l'avenir économique

Soulignant que l'agriculture et l'agroalimentaire en Afrique ne sont pas assez performants, la BM observe que beaucoup de pays en développement (Brésil, Indonésie, Thaïlande) exportent davantage de produits alimentaires que toute l'Afrique subsaharienne.

Alors même que les parts d'exportation africaines diminuent, l'importation de produits alimentaires augmente, note le rapport qui affirme qu'il est possible d'inverser ces tendances grâce à des mesures appropriées, à un investissement soutenu dans le secteur public et dans le secteur privé et à des partenariats public-privé solides, s'appuyant sur des procédures et processus ouverts et transparents tout au long de la chaîne de valeur.

"De bonnes politiques publiques, une augmentation des investissements publics et privés et des partenariats public-privé solides permettront de donner du pouvoir aux agriculteurs et aux entreprises africains", observe Gaiv Tata, directeur du secteur Finances et développement du secteur privé au sein de la Région Afrique de la BM.

"Un secteur agroalimentaire vigoureux est vital pour l'avenir économique de l'Afrique", a-t-il préconisé à l'occasion de la publication de ce rapport sur l'agricul-

ture africaine par l'institution de Bretton Woods, intitulé "Croissance de l'Afrique : libérer le potentiel du secteur agroalimentaire".

## Faire de l'agriculture un catalyseur mettant un terme à la pauvreté

"L'amélioration des secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire en Afrique induira une augmentation des revenus et la création d'emplois et permettra aussi à l'Afrique d'être compétitive sur les marchés mondiaux", a affirmé Djamel Saghir, directeur du secteur Développement durable au sein de la Région Afrique de la BM.

"L'heure est venue de faire de l'agriculture et de l'agroalimentaire en Afrique un catalyseur qui mettra un terme à la pauvreté", a affirmé pour sa part Makhtar Diop, vice-président de la BM pour la Région Afrique.

Selon lui, "l'agriculture a un rôle de premier plan à jouer étant donné la détermination de l'Afrique à maintenir, voire à accélérer, sa croissance, à créer des emplois, à réduire significativement la pauvreté, ainsi qu'à cultiver des aliments suffisamment bon marché et nutritifs pour nourrir sa population, exporter ses cultures excédentaires tout en protégeant l'environnement du continent".

## Triplement du marché agroalimentaire africain à l'horizon 2030

D'après les projections, le marché africain de l'alimentaire et des boissons devrait atteindre les 1.000 milliards de dollars d'ici 2030 contre 313 milliards de dollars actuellement, pronostique la BM.

En triplant, précise-t-elle, le marché africain aura à la clé "davantage d'emplois, une plus grande prospérité, une population mieux nourrie et un net élargissement des opportunités, ce qui permettra aux agriculteurs africains d'être compétitifs sur les marchés mondiaux".

## INDUSTRIE-AUTOMOBILE

# La production mondiale devrait progresser de 3% en 2013

**L**e production mondiale de véhicules devrait atteindre cette année près de 63 millions d'unités, en hausse de 3% par rapport à 2012, selon des chiffres publiés mercredi par l'Organisation internationale des constructeurs automobiles (Oica). Dans le détail, la Chine, premier marché mondial, devrait voir ses ventes progresser de 7% à 20,6 millions d'unités.

Le second plus grand acheteur de véhicules, les Etats-Unis, connaîtra une hausse de 6% à 15,7 millions d'unités, d'après les estimations. Le Japon devrait en revanche connaître une chute de 12% à

4,7 millions d'unités, subissant le contre-coup d'un programme de soutien à l'économie après le tsunami qui lui a permis d'enregistrer une forte hausse des ventes en 2012.

Le marché allemand est attendu en repli de 2% à 3,3 millions de véhicules écoulés, le Royaume-Uni en recul de 1% (à 2,3 millions) et la France de 5% (à 2,2 millions).

En 2012, les ventes de véhicules dans le monde ont crû de 5% à 81,7 millions d'unités, selon l'Oica. "L'Europe est visiblement en train de ralentir en termes de

volumes vendus", a commenté le président de l'organisation, Patrick Blain. Entre 2011 et 2012, toutes les grandes régions du monde ont progressé ou sont restées stables à part l'Europe, dont la part dans les ventes mondiales est passée de 20% à 18%, et l'Amérique centrale et du Sud. "Je ne pense pas que quiconque soit optimiste sur une évolution positive de l'Europe avant quelques années", a ajouté M. Blain.

L'an passé, la production mondiale de véhicules a suivi celle des ventes, progressant de 5% à 84,1 millions d'unités.

PAUL MATTEI AU CENTRE D'ETUDES DIOCÉSAIN ALGER

## Autour de « Optat de Milève, un évêque oublié »

Le Centre d'études diocésain d'Alger renoue avec l'organisation de conférences-débats animées par des chercheurs et des écrivains nationaux et étrangers. Des conférences à travers lesquelles on aborde des sujets d'actualité mais également des thèmes historiques et anthropologiques. La prochaine conférence sera animée par Paul Mattei, professeur de langue et littérature latines de l'université Lyon II, le 12 mars prochain à partir de 18 h au centre sous le thème : « Optat de Milève, entre Cyprien de Carthage et Augustin d'Hippone, un évêque oublié ».

PAR KAHINA HAMMOUDI

On ne le sait peut-être que trop : l'Afrique chrétienne des IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles fut le théâtre du schisme donatiste. Il ne sera pas question ici de revenir sur l'histoire du donatisme et sur ses implications d'ordre social ou « national » : problèmes depuis longtemps débattus, et jusqu'à la nausée.

Il s'agira de mettre sur le devant de la scène un acteur que l'écrasante personnalité et le génie de Saint Augustin rejettent habituellement dans l'ombre, mais envers qui la dette de l'évêque d'Hippone, dans son combat contre le donatisme, est considérable : Optat, évêque de Milève en Numidie (aujourd'hui Mila) qui, dans les années 360, écrivit un gros traité en sept livres contre un évêque donatiste, Parménien – premier monument notable de polémique catholique une génération environ avant Augustin, mais plus de cinquante ans après l'apparition du schisme.

Les donatistes se réclamaient sans nuance de l'héritage spirituel et doctrinal du grand martyr de Carthage, Saint Cyprien (mort le 16 septembre 258).

Optat entreprit de reconsidérer et de revisiter cet héritage. Il fit œuvre d'historien aussi, pour montrer à ses frères séparés que leur séparation, ramenée aux circonstances qui l'avaient vu naître, était sans raison.

De la sorte, il fut un précurseur d'Augustin, pour ce qui est tant des connaissances historiques qu'il lui fournit sur les origines du schisme, que de la mise au



point d'une théologie sacramentelle et d'une ecclésiologie qui pût répliquer aux arguments des dissidents.

Ce sont les traits majeurs d'une personnalité attachante et d'une pensée ferme, exprimée dans un ouvrage de bonne tenue littéraire, que la présente conférence voudrait contribuer à mieux faire connaître dans le pays même où il vécut.

Paul Mattei est professeur de langue et de littérature latine à l'université Lyon II et conseiller scientifique à l'Institut des sources chrétiennes (CNRS - Maison de l'Orient et de la Méditerranée). Il a traduit et commenté divers traités de Tertullien et Cyprien de Carthage publiés aux Sources Chrétiennes.

K. H.

CENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE MOULOU D'FERAOUN

## Commémoration à Alger et à Tizi-Ouzou à partir de demain

Le centenaire de la naissance de l'écrivain Mouloud Feraoun (1913-2013) sera commémoré à Alger et à Tizi-Ouzou du 12 au 18 mars, apprend-on samedi auprès de Ali Feraoun, président de la Fondation éponyme, organisatrice de l'événement.

Le programme débutera le 12 mars par une journée d'étude consacrée à l'œuvre du romancier à l'Ecole normale supérieure de Bouzareah (Alger), alors qu'un recueillement sur sa tombe au cimetière de Tizi-Hibel (Tizi-Ouzou) est prévu le 15 mars, jour de l'assassinat de Feraoun par l'OAS en 1962.

Le théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi-Ouzou présentera l'après-midi de la même journée *La terre et le sang*, une pièce tirée du célèbre roman de Mouloud Feraoun, adaptée par Mohamed Zamèche et mise en scène par Hama Meliani.

De son côté, la maison de la culture de Tizi-Ouzou abritera jusqu'au 18 mars une exposition de photographies inédites ainsi que des conférences sur la vie et le parcours littéraire de l'écrivain.

L'Association culturelle "El Kalima"



rendra hommage au romancier le 16 mars au centre culturel Azzeddine-Medjoubi à Alger, alors que le 18 mars la bibliothèque Mouloud-Feraoun (Alger) a choisi de programmer une journée d'étude sur l'œuvre de l'écrivain à l'occasion du centenaire de sa naissance.

Le palais de la culture d'Alger sera

ouvert, de son côté, à une exposition et une conférence dédiée à Mouloud Feraoun.

*Le contraire de l'amour*, un monologue tiré du *Journal* de Mouloud Feraoun, adapté et mis en scène par le Français Dominique Lurcel, sera en tournée dans une dizaine de villes en Algérie à partir de mai prochain, indique par ailleurs la fondation Feraoun.

Mouloud Feraoun a été assassiné le 15 mars 1962 à El Biar (Alger) avec cinq de ses compagnons (Ali Hamoutène, Salah Ould Aoudia, Marcel Basset, Robert Eymard Max Marchand), tous dirigeants des centres sociaux éducatifs (CSE), à quatre jours de l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, à quelques mois de l'indépendance de l'Algérie. Il a publié cinq livres : *Le fils du pauvre* (1950), *La terre et le sang* (1953), *Jours de Kabylie* (1954), *Les chemins qui montent* (1957) et *Les poèmes de Si Mohand* (1960).

*Le Journal 1955-1962* publié en 1962, *Lettres à ses amis* (1969), *L'anniversaire* (1972) et *La cité des roses* en 2007 Mouloud Feraoun, ont été publiés à titre posthume.

APS

CINÉMATHEQUE ALGÉRIENNE

### Journées des films jordanien, italien et iranien

Des journées thématiques dédiées aux films jordanien, italien et iranien sont prévues en mars courant et avril prochain à travers différentes salles de repertoire du pays, a-t-on appris à Oran du directeur de la Cinémathèque algérienne.

Ces manifestations sont programmées du 13 au 15 mars pour le film jordanien, du 19 au 26 mars pour le film italien et au mois d'avril pour le film iranien, a précisé M. Lyès Semiane dans une déclaration à l'APS en marge de la cérémonie de clôture, samedi, du festival "Femmes réalisatrices des deux rives".

L'organisation de ces journées, dans le cadre des échanges cinématographiques avec ces trois pays, a pour objectif de "faire découvrir au public algérien des nouveautés du cinéma universel à travers les projections d'œuvres de production récente", a expliqué M. Semiane.

Plusieurs salles de repertoire de différentes villes du pays accueilleront ces rencontres qui seront également marquées par des débats et des ateliers techniques en présence des comédiens et cinéastes dont les films sont à l'affiche, a-t-il indiqué.

Le directeur de la Cinémathèque algérienne a, en outre, présidé la cérémonie de clôture du festival cinématographique dédié aux "femmes réalisatrices des deux rives", animé une semaine durant à la salle de repertoire d'Oran.

Au total, douze longs-métrages étaient à l'affiche de cette manifestation organisée en partenariat avec l'Institut culturel espagnol Cervantès dans l'objectif est de "promouvoir le dialogue et le rapprochement entre les peuples du bassin méditerranéen".

Ce festival qui coïncide avec la célébration de la journée mondiale de la Femme, a été marqué par la participation de la cinéaste algérienne Fatima Belhadj avec son premier long-métrage *Mel Watni* dont la projection s'est tenue en présence des comédiens Amal Himeur et Salah Aougrout (Souilah).

Des réalisatrices espagnoles ont également fait le déplacement à Oran, à l'instar de Judith Colell, Ana Palacios et Silvia Rey qui se sont félicitées de la tenue de ces rencontres, soulignant qu'elles donnent "davantage de visibilité au travail des femmes cinéastes".

GRÂCE À UNE SOUSCRIPTION PUBLIQUE

### Une toile de Courbet de retour en France

Une toile du peintre français Gustave Courbet, "Le chêne de Flagey" (1864), a officiellement rejoint samedi le musée Courbet d'Ornans dans l'est de la France, grâce à une souscription publique qui a permis de réunir 4 millions d'euros pour la racheter à un riche Japonais.

Le tableau, également appelé "Chêne de Vercingétorix", devient "l'œuvre emblématique du Musée Courbet", installé dans la ville natale du peintre (1819-1877), a déclaré lors de la cérémonie d'inauguration Claude Jeannerot, le président du Conseil général du département du Doubs.

A l'origine propriété de la soeur de l'artiste, "Le Chêne de Flagey" avait quitté la région de la Franche-Comté à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour les Etats-Unis.

En 1987, il avait été acquis pour 450.000 dollars par Michimasa Murauchi, un riche industriel japonais.

Sur les 4 millions d'euros récoltés, quelque 2,7 millions d'euros émanent des dons particuliers et des entreprises, alors que les collectivités locales et l'Etat ont apporté les 1,3 million d'euros manquants. Le tableau a été classé "œuvre d'intérêt patrimonial majeur", ce qui permet aux mécènes d'obtenir des avantages fiscaux.

APS

FOOTBALL, CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE LIGUE I

# La hiérarchie respectée

L'issue de la 23e journée du championnat national de ligue 1 n'a rien apporté de nouveau au sommet de la hiérarchie puisque le leader, l'ES Sétif a été battu par la JSM Bejaia et les poursuivants se sont tous contentés du score de parité.

PAR MOURAD SALHI

**D**u coup, c'est le statu quo qui demeure au sommet. La lutte se resserre de plus en plus donc en haut du tableau. Avec la défaite du leader, l'ES Sétif en dehors de ses bases face à la JSM Bejaia, ce dont n'a pas profité son poursuivant direct, l'USM Harrach, auteur d'un match nul face à l'USM Alger et le match nul ramené par le MC Alger de Constantine, la lutte se resserre de plus en plus en haut du tableau. Des résultats qui donnent ainsi plus de suspense à un championnat qui s'est révélé chaque saison un peu plus difficile.

En ouverture de ce week-end footballistique, le club phare de la Soummam, a infligé la quatrième défaite de la saison au leader sétifien, et met ainsi un terme à sa série noire. Malgré cette défaite, le club phare de la capitale des Hauts-Plateaux reste cependant confortablement installé en tête du championnat avec six points d'avance sur le poursuivant immédiat l'USM Harrach qui, de son côté, a raté une belle occasion de se rapprocher de l'Entente.

Le MC Alger qui a effectué un déplacement périlleux à Constantine a réussi à ramener un précieux point, et ce, à quelques jours seulement du quart de finale de la Coupe d'Algérie au stade du 5-Juillet.

Au stade du 20-Août, les deux équipes le CR Belouizdad et la JS Kabylie ont quitté la pelouse sur un score de parité (1-1). Mokdad a répondu magistralement à l'ouverture du score du Belouizdadi Benaldjia sur coup franc direct, alors que l'attaquant international Islam Slimani a raté lamentablement un



penalty. Avec ce précieux point, les Canaris ont porté leur série à six matches sans la moindre défaite. Rien ne semble arrêter donc cette formation phare du Djurdjura en cette phase retour. Vainqueurs lors de la précédente journée à domicile face à l'USM Alger, les hommes de Nacer Sandjak se sont montrés encore une fois plus solides et costauds pour prendre le meilleur sur un adversaire qui perd rarement sur son stade fétiche.

La JS Saoura n'a pas raté l'occasion de la venue de la lanterne rouge, CA Batna à Bechar pour glaner trois autres points (2-1), qui lui permettront de faire un grand pas vers le maintien. Une victoire logique qui enfoncera un plus le club de la capitale des Aurès dans le bas du tableau.

La bonne affaire de cette journée fut l'œuvre du MC Oran qui a étrillé le MC El Eulma (4-0). Une belle réalisation qui permettra au

club de quitter la zone des relégables, occupé désormais par le WA Tlemcen qui a subi la loi de l'ASO Chlef (2-0). L'avant-dernier au classement, l'USM Bel Abbès s'est fait accrocher à domicile par le CA Bordj Bou-Arréridj (1-1), et rate ainsi une belle occasion de quitter cette dangereuse position.

M.S.

## Résultats complets et classement

JSM Béjaïa - ES Sétif	2-1
MC Oran - MC El-Eulma	4-1
JS Saoura - CA Batna	2-0
CS Constantine - MC Alger	0-0
CR Belouizdad - JS Kabylie	1-1
USM Bel-Abbès - CABB Arréridj	1-1
USM Alger - USM El-Harrach	0-0
ASO Chlef - WA Tlemcen	3-0

Classement	Pts	J
1. ES Sétif	49	23
2. USM El-Harrach	43	23
3. MC Alger	40	23
4. USM Alger	38	23
5. CS Constantine	37	23
6. CR Belouizdad	34	23
7. JS Kabylie	32	23
8. JSM Béjaïa	31	23
9. JS Saoura	30	23
10. ASO Chlef	28	23
11. MC El-Eulma	27	23
12. CABB Arréridj	25	23
13. MC Oran	23	23
14. WA Tlemcen	21	23
--. USM Bel-Abbès	21	23
16. CA Batna	18	23

## RUGBY EN ALGÉRIE

# Benhassan plaide pour la création d'une fédération

**L**a création d'une fédération de rugby et la constitution d'une équipe nationale, constituent les objectifs d'une poignée d'Algériens, "fêrus" de cette discipline qui se battent depuis plusieurs années pour faire admettre leurs doléances afin que l'Algérie, un pays aussi vaste et au potentiel sportif exceptionnel puisse rejoindre la cour des grands de ce sport qui reste avec le football, la discipline la plus populaire dans le monde. Abdelkader Sofiane Benhassan, est l'un des ces irréductibles qui n'entend rien lâcher pour faire entendre sa voix en frappant depuis plusieurs années aux portes des responsables du sport national. Fondateur du Stade Oranais de rugby, Benhassan martèle qu'il est temps que l'Algérie prenne une place de choix dans le gotha continental de cette discipline et cela, affirme-t-il, passe inéluctablement d'abord par la "création d'une instance fédérale", alors que la mise sur pied d'un championnat et la constitution d'une équipe nationale "peuvent suivre immédiatement puisque tout est déjà préparé", souligne-t-il. "Notre grande ambition est de constituer une équipe nationale de rugby pour prendre part aux compétitions internationales. C'est notre principal objectif. Seulement, cela ne peut se concrétiser tant qu'il n'y aura pas une fédération afin d'organiser les différents clubs et permettre ainsi de créer d'autres associations", a affirmé à l'APS Benhassan. Ancien joueur de rugby en championnat de France, Benhassan Abdelkader Sofiane, qui a disputé quelques matchs avec la sélection algérienne malgré l'absence d'une fédération, participe grandement au développement de cette discipline en Algérie. "On n'est malheureusement pas encore représentés au niveau des institutions internationales, au moment où on compte pourtant plus de 1000 adhérents au niveau du territoire national qui ont été formés durant 5 ans. Nous avons jeté les bases de développement du rugby en

Algérie à travers la création d'une dizaine d'associations sportives". Récemment des clubs ont vu le jour au niveau d'Ain Benian, M'sila, Arzew, Béjaia, et Rouiba, a-t-il révélé. Faute d'une structure chargée de gérer un championnat et surtout de moyens, les précurseurs du rugby en Algérie "se débrouillent" en organisant chaque semestre un tournoi national regroupant l'ensemble des clubs. "Chaque six mois, nous organisons un tournoi national, alors qu'une épreuve régionale se déroule trimestriellement", a indiqué Benhassan qui déplore le manque d'information et l'absence de médiatisation des activités qu'il organise avec ses pairs. En attendant la création tant souhaitée d'une fédération, le paquet est mis sur la formation de joueurs, de techniciens et d'arbitres. "Même des cadres du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) ont bénéficié de cycle de formation par le biais de la Fédération internationale de rugby (IRB)", précisant avoir reçu les félicitations de l'instance mondiale pour le travail de formation qui a été effectué jusque-là. Ex-professionnel, Benhassan ne désespère pas de voir aboutir les démarches en dépit du "blocage" auquel ces bénévoles ont dû faire face. "Nous avons adressé des correspondances au MJS pour faire valoir nos doléances, mais hélas, on a été bloqués quelque part. Franchement, c'est aberrant de ne pas disposer d'une fédération", a-t-il regretté, lançant un appel pour que l'Algérie "ne reste pas à la traîne par rapport aux autres pays africains qui disposent déjà de structures fédérales". En dépit de l'absence d'un cadre organisationnel, l'équipe nationale de rugby se contente depuis quelques années de disputer des matchs amicaux contre différentes sélections. Faute d'une reconnaissance officielle par les responsables du sport national, le XV d'Algérie participe à des joutes amicales ou sert tout simplement de sparring-partner à d'autres équipes qui préparent des



compétitions internationales, à l'image de la Tunisie ou encore l'Egypte.

### Des résultats prometteurs

"Avec notre potentiel, on devrait participer aux compétitions internationales et pour quoi pas aux éliminatoires du Mondial", regrette Benhassan, précisant que l'Algérie au vu de ce qu'elle a montré et des résultats qu'elle a enregistrés, est considérée comme un favori en puissance par la Confédération africaine de rugby (CAR), alors qu'officiellement l'équipe nationale n'existe toujours pas. A titre de rappel, en 2010, l'Algérie a remporté brillamment un tournoi qui s'était déroulé au Caire, en présence de l'Egypte (pays hôte), le Liban, et la Mauritanie. En demi-finale, les Verts l'avaient emporté face aux Libanais (50-0), avant de rééditer le même coup en finale face à l'Egypte en l'atoutisant sur le même score. L'Algérie avait pris part à ce tournoi sur invitation de

l'International Rugby Board (IRB). Deux ans plus tard, les Algériens ont pris le meilleur sur la Tunisie (8-7), qui n'est autre que le champion d'Afrique en titre. "Même si tout se passe très bien avec l'IRB, sans une fédération affiliée, nous ne pouvons plus avancer. L'avantage, c'est que l'Algérie possède déjà une équipe prête, car nous avons des joueurs locaux de très bon niveau et d'autres qui évoluent dans différents paliers des championnats de France de la discipline. Notre objectif est la création d'une fédération pour que nous puissions participer à la Coupe d'Afrique des Nations et la gagner rapidement", souligne très serein le responsable du stade oranais, précisant qu'un succès en CAN permettra à l'Algérie de participer aux éliminatoires de la Coupe du monde de la discipline, "qui reste, et cela souvent les gens l'ignorent, le 3eme olympisme sportif planétaire après les jeux olympiques et la Coupe du monde de football".

APS

## Cuisine

### Clafoutis aux fèves



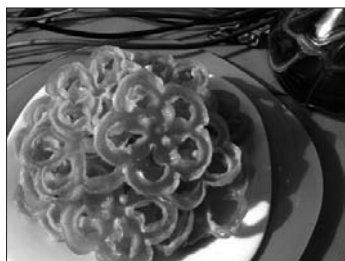
#### Ingrédients :

500 g de fèves fraîches  
35 cl de crème liquide  
40 cl de lait  
6 œufs  
6 c. à café de maïzena  
35 g de beurre  
Sel, poivre

#### Préparation :

Préchauffer le four th 6 (180°). Plonger les fèves une minute dans l'eau bouillante. Les égoutter et les rafraîchir sous l'eau froide. Retirer la fine peau les recouvrant. Beurrer un moule rectangulaire. Dans un saladier, fouetter les œufs avec la maïzena. Verser le lait et la crème en filet, sans cesser de fouetter. Ajouter les fèves. Saler et poivrer. Mélanger délicatement. Verser la préparation dans le moule beurré. Enfourner et faire cuire 20 minutes. Sortir le moule du four, laisser tiédir et servir coupé en tranches épaisses, avec une salade verte

### Gâteaux «au fer à beignet»



#### Ingrédients :

3 œufs  
3 c. à soupe de farine  
1 c. et demie à soupe de maïzena  
1 pincée de sel  
Huile pour la friture  
Miel

#### Préparation :

Incorporer dans un récipient la farine tamisée, la maïzena, le sel. Mettre dans un saladier les œufs, les battre à l'aide d'un fouet, ajouter petit à petit le mélange farine-maïzena, bien mélanger jusqu'à l'obtention d'une pâte très légère. Faire chauffer l'huile de friture dans une poêle profonde et faire chauffer le fer à beignet dans l'huile chaude. Plonger le fer sur la surface de pâte, il faut qu'une fine couche de pâte se colle sur le moule, le replonger tout de suite dans l'huile chaude, le beignet se détache du moule, laisser dorer de deux côtés, retirer les beignets avec une écumoire et les plonger quelques minutes dans le miel, répéter la même opération jusqu'à l'épuisement de la pâte.

## MODE ET LOOK

# Bons choix de nuances et de couleurs

*Avant d'acheter un vêtement, vous êtes-vous déjà demandé si vous faisiez les bons choix de nuances et de motifs pour votre type de silhouette ? Voici, cas par cas, les meilleurs coloris pour paraître à votre avantage.*

#### Les tailles fortes

On a souvent conseillé aux femmes plus enveloppées d'opter pour le noir ou le marine dans le choix de leurs vêtements afin d'obtenir un effet amincissant.

Selon les spécialistes du relookage, le beige, l'écru ou le rouge, par exemple, sont des teintes qui peuvent également être très avantageuses : « Optez pour une combinaison ton sur ton. Une silhouette habillée d'une seule teinte en différentes nuances sera allongée et amincie ». Il est également important de choisir des matières fluides qui tombent bien, sans souligner les rondeurs. En ce qui a trait au motif, privilégiez les fines rayures verticales, le pied-de-coq et le pied-de-poule. Évitez les carreaux et les imprimés extravagants. Pour les motifs fleuris, recommandez de choisir des fleurs de grosseur moyenne ne proposant pas trop de couleurs contrastantes dans le dessin.

#### Les silhouettes filiformes

À l'inverse, les femmes dont la silhouette est très mince ou dont la taille ou les seins sont peu définis auront avantage à porter des couleurs très vives, des imprimés audacieux et des juxtapositions des vêtements contrastés. En faisant des coupures marquées entre les couleurs et les motifs, du haut et du bas du corps, la silhouette prendra de l'ampleur. La règle d'or pour ce type de taille.

#### Cacher les défauts

Les femmes qui ont une silhouette en forme de pomme seront mises en valeur par les pastels. Elles choisiront pour le haut un ensemble coordonné de couleur douce agencé avec un pantalon neutre ou une jupe foncée, qui rétablira l'équilibre entre le haut et le bas du corps. À l'opposé, les femmes qui ont des cuisses et des fesses plus fortes (silhouettes en forme de poire) devraient opter pour les couleurs sobres et monochromes.

#### Touches de couleurs

En matière de couleur et de silhouette, l'important est d'optimiser nos atouts par des punchs de couleurs et de dissimuler nos défauts par les nuances neutres ou le noir. Par exemple, vous pouvez souligner la taille par une ceinture colorée, de jolies jambes par un bas à motif original. De nos



jours, il n'y a plus d'a priori concernant les couleurs : on peut porter du blanc ou des pastels l'hiver, du noir l'été, les couleurs vives comme le rose ne sont plus réservées aux plus jeunes. L'erreur la plus fréquente en matière d'habillement reste encore de choisir des vêtements trop petits qui ne nous font pas bien..

## Les essentiels de la garde-robe



Certains vêtements s'usent au bout d'une ou deux saisons, d'autres dorment dans la garde-robe pendant des années ! Heureusement, il y a des basics qui traversent les années avec élégance. Quels sont les essentiels de la garde-robe féminine ?

#### Un pantalon noir

Choisissez-le en laine fine quatre-saisons, avec une légère doublure pour plus de confort. Un modèle dont la taille est à la bonne place sera préférable au modèle taille basse. Jambes pas trop évasées.

#### Une petite robe noire

Une petite robe à mi-genou est un passe-partout hyper pratique. Optez pour un modèle seyant, mais pas ajusté. Pour le chic, portez-la avec de jolis bijoux, avec un veston pour une occasion plus officielle ou avec le blouson en denim, pour une allure plus décontractée.

#### Un chemisier blanc

De très bonne qualité, blanc, en coton extensible. Mise sur une coupe masculine, un modèle près du corps et d'une finition soignée.

#### Quelques cols roulés fins

Pour l'hiver, le col roulé remplace le chemisier, avec une jolie jupe ou votre pantalon noir. Pour que celui-ci soit seyant, il doit être ajusté et fait d'une belle

matière. Les couleurs de base à privilégier : ivoire, noir et rouge.

#### Une jupe droite

Une jupe fuseau noire ou de couleur vive qui se termine en bas du genou avantage la plupart des silhouettes. Préférez pour un modèle fendu sur le côté, plus séduisant.

#### De beaux accessoires

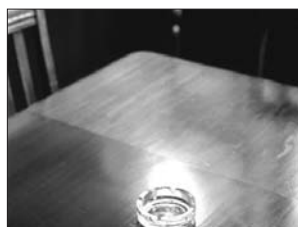
Rien de tel que les accessoires ! L'achat d'une bonne paire de gants de cuir ou d'un sac de luxe pourra être rentabilisé avec les années.

#### À la mode avec les indémodables

Avec une garde-robe qui contient ces basics, vous aurez le loisir à chaque saison d'agrémenter vos classiques de quelques nouveautés en vogue. Pour les coups de cœur de la saison, préférez les éléments bon marché et associez-les avec vos essentiels.

## Trucs et astuces

### Éliminer une petite brûlure sur un meuble



Une brûlure mineure sur un meuble disparaîtra si vous la frottez avec de la mayonnaise et de la cendre de cigarette.

### Entretien du marbre



Nettoyez la pièce de marbre avec un mélange de gros sel et de jus de citron et

### Entretien d'un balai en fibres plastiques



Lavez votre balai de temps en temps dans un seau d'eau chaude avec un peu d'ammoniaque et de produit pour lave-vaisselle.

### Entretien d'une bouteille thermos

Pour nettoyer une bouteille Thermos, mettez des grains de riz crus et un peu d'eau chaude.

Refermez la bouteille, secouez vigoureusement pendant quelques minutes et le tour est joué.



Page animée par Ourida Aït Ali



# L'étrange couche froide de l'étoile Alpha Centauri A

*L'Agence spatiale européenne (ESA) a découvert la présence d'une couche plus froide au cœur de l'atmosphère de l'étoile Alpha Centauri A. Le phénomène était jusqu'à présent exclusif au Soleil. Cette découverte permet de comprendre un peu mieux l'activité de l'astre solaire.*

**L**un des mystères du Soleil réside dans la composition de son atmosphère. En effet, les températures varient entre ses différentes zones. Étonnamment, les zones externes sont bien plus chaudes que celles situées à la surface du Soleil : alors que la température moyenne de la photosphère, partie externe de l'étoile, tourne autour des 6.000°C, elle atteint plusieurs millions de degrés Celsius au niveau de la couronne solaire. On pourrait alors croire qu'il suffit de s'écartier de la surface pour que la température augmente, mais ce n'est pas le cas. En effet, entre ces deux couches, la température de la partie basse de la chromosphère descend à 4.000°C. Toutefois, ce phénomène ne serait pas observable que sur le Soleil. Grâce au télescope spatial Herschel, les astronomes de l'Agence spatiale européenne (ESA) ont découvert une zone de température minimum similaire, juste au-dessus de la surface de l'étoile Alpha Centauri A. C'est la première fois que ce phénomène est observé dans une autre étoile que le Soleil.

Alpha Centauri A est une étoile jaune-orange, semblable sur de nombreux points (masse, température, composition chimique) au Soleil. Elle fait partie des trois étoiles, avec l'Alpha Centauri B et la Proxima Centauri, qui composent le système Alpha Centuri, et qui sont les voisines les plus proches du système solaire. La Proxima Centauri est à seulement 4,24 années-lumière de distance avec la Terre, tandis que ces grandes sœurs for-



mant une étoile double Alpha Centauri AB sont à 4,36 d'années-lumière.

## Mieux comprendre le "puzzle du chauffage atmosphérique"

"L'étude de ces structures a jusqu'à présent été limitée au Soleil, mais nous voyons clairement la signature d'une inversion de température des couches similaires chez l'Alpha Centauri A", a déclaré dans un

communiqué René Liseau, principal auteur de l'étude étayant ces découvertes et publiée dans le journal *Astronomy & Astrophysics*.

Les scientifiques pensent que la chaleur extrême de la couronne du Soleil est vraisemblablement liée à l'enroulement des lignes de champ magnétique qui donne lieu à des explosions du type éruption solaire. "Des observations détaillées de ce

genre pour une variété d'étoiles pourrait nous aider à comprendre l'origine de telles couches et le puzzle du chauffage atmosphérique", a ajouté René Liseau du Onsala Space Observatory en Suède.

Mais cette découverte pourrait également permettre d'estimer la quantité de poussière présente dans les disques de débris froids autour des étoiles similaires au Soleil.

## Des super-souris créées grâce à des cellules cérébrales humaines

**G**âce à une étude récemment publiée, des chercheurs ont montré que des souris ayant reçu avant la naissance des cellules gliales humaines, sont capables de résoudre des problèmes beaucoup plus rapidement que des rongeurs normaux.

Pour rendre un rongeur plus perspicace rien de plus simple ! Il suffit de lui greffer avant la naissance des astrocytes humains. C'est du moins ce que suggère une nouvelle étude parue dans la revue *Cell Stem Cell*. Les astrocytes font partie de la famille des cellules gliales, à savoir des entités qui entourent les neurones du système nerveux central. Les astrocytes sont reconnaissables par leur forme en

étoile et assurent le relais des impulsions nerveuses ainsi que la protection et le support des cellules neuronales.

Au cours de leurs travaux, les chercheurs auteurs de l'étude ont eu l'idée de greffer des cellules souches humaines sur des embryons de souris. Puis une fois les rongeurs nés, ils ont observé leur cerveau et constaté le développement d'un réseau d'astrocytes bien plus complexe que celui qui se trouve en temps normal dans le cerveau des rongeurs. Cette modification du système cérébral s'est alors traduite plus tard par une augmentation de la rapidité à résoudre des problèmes.

Les observations mises en évidence par les chercheurs indiquent en effet que les

souris greffées possèdent une bien meilleure aisance pour retrouver leur chemin à travers un labyrinthe et sont capables de reconnaître des objets familiers quand bien même ils ont été placés dans des endroits nouveaux. Ces super-rongeurs réussissent également à éprouver de la crainte à l'écoute d'un son associé à un choc électrique, tandis que les souris normales sont incapables d'associer au premier abord les deux actions.

### Un rôle dans la capacité intellectuelle humaine

Selon les chercheurs, le développement des astrocytes en un réseau vaste et complexe pourrait avoir joué un rôle important dans l'évolution humaine, permettant



à l'espèce de traiter des signaux plus complexes. Steven Goldman, chercheur au Centre Médical de l'Université de Rochester et co-auteur de l'étude explique dans un communiqué : "Les cellules gliales humaines jouent un rôle spécifique dans la capacité intellectuelle et de traitement cognitif de l'espèce. Même si nous avons soupçonné pendant un certain temps que cela pourrait être le cas, cette étude est vraiment la première preuve de ce fait."

## L'encyclopédie

## DES INVENTIONS

### BALAI-LASER

Inventeur : Nasa/US Air Force-Date : 2003 -Lieu : états-Unis

Baptisé "Projet Orion" et financé conjointement par la Nasa et l'US Air Force, ce balai high-tech pourrait éliminer des débris aussi gros qu'une balle de tennis. A moins qu'un système de nettoyage préventif ne soit mis au point, préviennent des experts de la Nasa, la station a entre 1 et 10 chances d'être perforée par un corps étranger.



# KELLY OSBOURNE



## elle a fait un malaise au cours d'une émission

Kelly Osbourne était en plein tournage de l'émission américaine Fashion Police quand elle a été prise de convulsions. Elle s'est exprimée sur Twitter pour remercier ses fans de leur soutien et les tenir au courant de son état de santé.



### Kate Levering

*enceinte de son premier enfant*

Kate Levering vient d'annoncer qu'elle était enceinte de son premier enfant. C'est en août prochain qu'elle accueillera son petit bout de chou.



### Will Smith

*Sa visite surprise provoque la folie totale dans une école*

Will Smith ne pourrait rêver d'un accueil plus enthousiaste dans une école de filles à Brixton (Londres) où il a littéralement provoqué la folie le 8 mars.

### Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	04h50
Dohr	12h45
Asr	16h20
Maghreb	19h09
Icha	20h30

# MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1819 | Lundi 11 mars 2013

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42  
0550.18.37.57

## MÉFAITS DE LA COLONISATION EN ALGÉRIE

### La France doit reconnaître les crimes commis



La France doit reconnaître les crimes et massacres commis en Algérie durant 132 ans de colonisation de ce pays, a indiqué, samedi à Alger, l'historien français Olivier Le Cour Grandmaison.

"La reconnaissance doit être plus large et non circonscrite uniquement à la période 1954-1962. Les crimes et les massacres coloniaux remontent à 1830 et s'étendent jusqu'à 1962", a souligné M. Grandmaison lors d'une rencontre-débat organisée conjointement par les éditions Barzakh et

l'hebdomadaire *El Watan week-end*. Pour Olivier Le Cour Grandmaison, les déclarations de reconnaissance des crimes coloniaux du président François Hollande, lors de sa visite en décembre dernier en Algérie, constituent "un premier pas (...) qui doit en appeler d'autres".

"Ce qui s'est passé en Algérie durant la colonisation est connu en France, mais, malheureusement, les principaux responsables n'ont jamais été jugés ou inquiétés pour leurs crimes", a-t-il regretté.

## 2<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE L'ACCIDENT DE FUKUSHIMA

### Manifestations antinucléaires au Japon

Des dizaines de milliers de personnes ont manifesté hier dans plusieurs villes du Japon pour exiger l'abandon rapide de l'énergie nucléaire, à la veille du deuxième anniversaire de la catastrophe de Fukushima, rapportent des médias. Dans la capitale Tokyo, les manifestants se sont rassemblés dans un grand parc du centre pour écouter des concerts ou des discours sonorisés grâce à de l'électricité solaire, selon les mêmes sources. Ils ont ensuite défilé en direction du Parlement, en passant par le quartier des ministères, dans le but de remettre une pétition aux députés demandant au Premier ministre japonais Shinzo Abe, au pouvoir depuis les législatives de décembre 2012, le démantèlement de toutes les centrales nucléaires du pays. D'autres manifestations ont eu lieu dans la capitale nipponne

et le reste du pays. Selon les médias locaux, quelque 150 événements étaient prévus au total entre samedi et lundi. Samedi, des milliers de personnes avaient défilé à Tokyo, dont des résidents de la région de Fukushima (nord-est du Japon) et des personnalités parmi lesquelles le Prix Nobel de littérature Kenzaburo Oe. Seuls 2 des 50 réacteurs de l'archipel nippon sont actuellement en fonctionnement, le parc nucléaire faisant l'objet de vérifications de sécurité poussées depuis l'accident de Fukushima.

Ces manifestations interviennent à la veille du deuxième anniversaire du séisme et du tsunami du 11 mars 2011 qui ont fait près de 19.000 morts et disparus dans la région du Tohoku (Nord-Est) et entraîné un accident nucléaire majeur à la centrale Fukushima Daiichi.

## ALLEMAGNE, INCENDIE DANS UN IMMEUBLE RÉSIDENTIEL

### Sept morts, dont six enfants déplorés

Au moins sept personnes, dont six enfants, ont péri, hier dans un incendie survenu dans un bâtiment résidentiel dans le sud-ouest de l'Allemagne, a rapporté la presse allemande. L'incendie est survenu dans la ville de Backnang, dans les environs de

Stuttgart, causant la mort de sept personnes dont l'identité n'est pas encore connue. Selon une enquête préliminaire de la police locale, l'incendie aurait été causé par un four situé dans l'immeuble, qui est une ancienne tannerie reconverte en logements.

## SITUATION DES MILITANTS SAHRAOIS

### La rapporteuse spéciale sur les droits de l'Homme préoccupée

La rapporteuse spéciale de l'Onu sur la situation des défenseurs des droits de l'Homme, Margaret Sekagya s'est dit profondément préoccupée par la situation des militants sahraouis des droits de l'Homme dans les territoires occupés du Sahara occidental, et ce lors des travaux de la 20<sup>e</sup> session du Conseil des droits de l'Homme qui se tient à Genève.

Les militants sahraouis des droits de l'homme "qui sont victimes de harcèlements ne peuvent pas se constituer en associations et ne jouissent pas du droit au rassemblement", a-t-elle précisé, affirmant que cela "constitue une entrave sérieuse devant les défenseurs des droits de l'homme à travers le monde".

Elle s'est déclarée préoccupée par l'interdiction de l'Association sahraouie des victimes des violations de droits de l'Homme, par l'Etat marocain qui refuse de

reconnaître celle-ci et de lui permettre de remettre ses documents, qualifiant cela "de violation flagrante de la déclaration sur les défenseurs des droits de l'Homme".

Elle a exprimé son inquiétude face "au recours abusif par les forces de sécurité marocaines à la violence contre les militants des droits de l'Homme".

Le rapporteur spécial de l'Onu sur la torture, M. E. Juan Mendez avait publié un rapport consacré, dans une grande partie, aux "graves violations des droits de l'homme commises par l'état marocain à l'encontre des Sahraouis", se disant "extrêmement inquiet du recours par les autorités marocaines à la torture, à la maltraitance, au viol, aux enlèvements, aux perquisitions et à la violence contre les manifestants pacifiques qui revendiquent l'indépendance du Sahara occidental".

## TRAFIC DE DROGUE

### Saisie de 3,109 kg de kif traité à Aïn Temouchent...



Une quantité de 3,109 kg de kif traité a été saisie, cette fin de semaine, par les éléments de la brigade de recherches et d'investigations (BRI) de la police judiciaire de Aïn Temouchent, indique un communiqué de la sûreté de wilaya.

Un réseau de trafiquants de stupéfiants composé de cinq individus a été également démantelé, précise-t-on de même source, ajoutant que les policiers, agissant sur renseignement, ont identifié les membres de ce réseau qui commercialisait la drogue en milieu juvénile à Hassi El Ghella.

Après la surveillance de leurs mouvements, les éléments de la BRI ont procédé à l'arrestation, à la sortie de la ville de Hassi El Ghella, des nommés C. M. B.

(36 ans) et B. M. A. (24 ans), en flagrant délit de possession de 3,99 kg de kif traité répartis en trente plaquettes.

L'enquête avec les prévenus a révélé que les stupéfiants ont été récupérés sur la plage de Sbiâat. Trois autres complices ont été également identifiés, dont le nommé B. B. (33 ans) a été arrêté. Une perquisition effectuée dans son domicile a abouti sur la saisie de 1,9 g de kif traité et deux couteaux utilisés pour la découpe des stupéfiants, indique-t-on. En fuite, les deux derniers membres du réseau sont activement recherchés, souligne le même communiqué, tout en ajoutant que les trois mis en cause arrêtés, présentés devant le parquet d'El Amria, ont été placés sous mandat de dépôt.

### ...et plus de 10 quintaux à Tlemcen

Les éléments de la brigade mobile de la gendarmerie de Maghnia ont saisi, le week-end dernier, une quantité de 1.028 kilos de kif traité, a-t-on appris, samedi, du responsable de la cellule de communication de la direction régionale des douanes de Tlemcen.

Cette prise a été opérée au niveau de la RN numéro 7 reliant Maghnia à Sabra, précise la même source, ajoutant que a les éléments de la brigade mobile, exploitant

des informations, ont intercepté le véhicule à bord duquel la marchandise prohibée était dissimulée. Le conducteur du véhicule, qui a tenté d'échapper à la souricière qui lui a été tendue, a été arrêté après une course-poursuite.

Une enquête a été ouverte pour identifier les éventuels membres du réseau de trafic de drogue ainsi que ses ramifications ainsi que la destination finale de cette quantité de stupéfiants.